

OBSERVATOIRE  
DE L'HABITAT

QUIMPERLÉ  
COMMUNAUTÉ

Édition 2016



# ÉDITO



---

*En 2016, Quimper Cornouaille Développement édite une nouvelle collection d'observatoires thématiques sur la socio-démographie, l'habitat, l'économie et l'air-énergie-climat, déclinée par intercommunalité.*

*Cette version de l'observatoire de l'habitat constitue un support d'échanges avec les professionnels du logement (notaires, promoteurs, aménageurs, agents immobilier, représentants des banques...) afin d'approfondir et de personnaliser l'analyse des marchés locaux.*

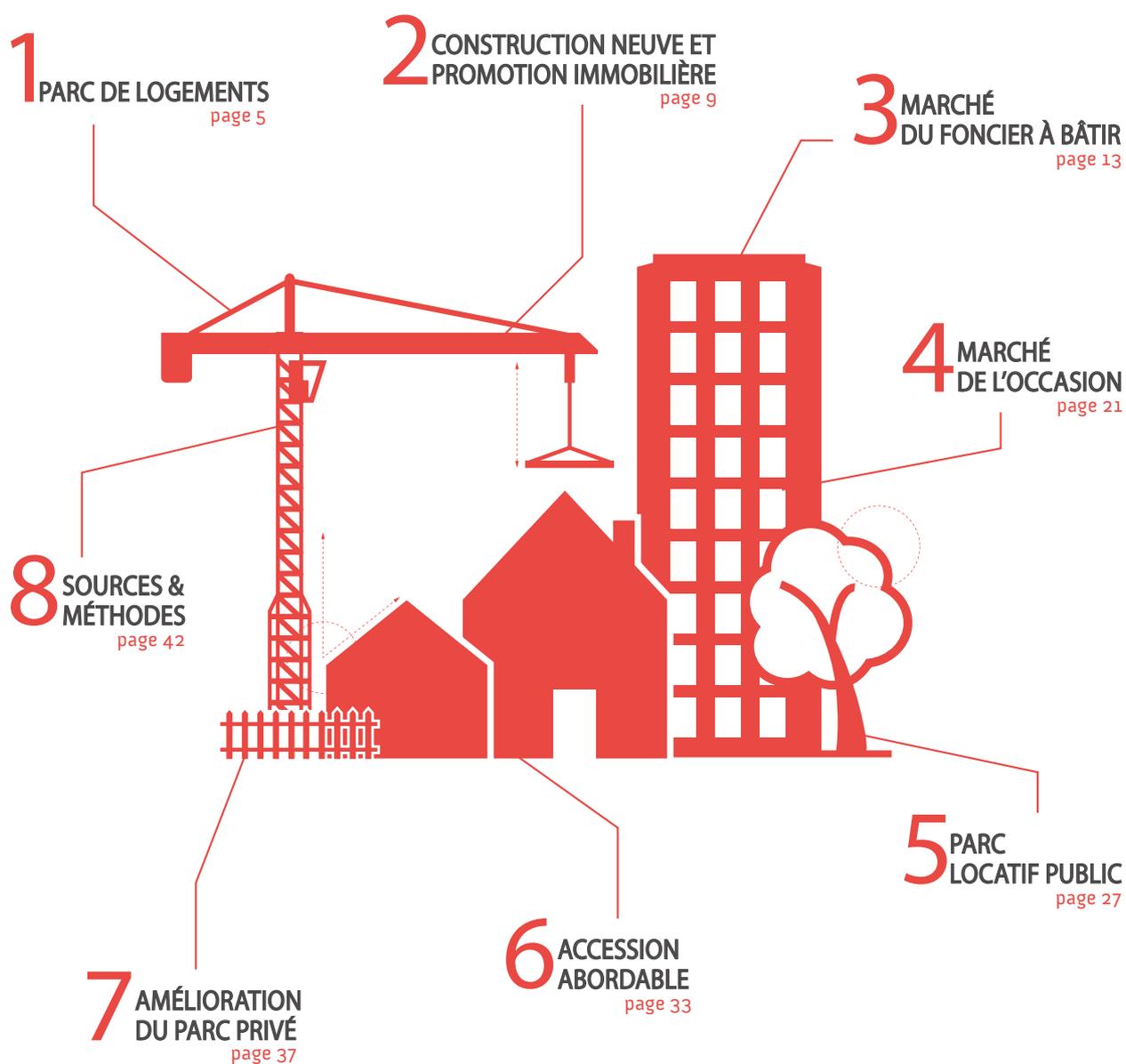
*Nous espérons que son contenu réponde à vos besoins et vos attentes.*

*Guillaume Menguy,  
Élu référent aménagement du territoire*

## SYNTHÈSE

La version de l'observatoire de l'habitat de Quimperlé Communauté facilite la compréhension des évolutions des différents marchés de l'habitat sur le territoire. Le premier thème concerne la construction neuve, qui demeure stable par rapport à 2014. L'analyse des terrains faisant l'objet d'un permis de construire met en évidence une stabilité des ventes et une réduction des surfaces au profit de ceux de moins de 500 m<sup>2</sup>. L'observatoire traite également le marché « numéro 1 », celui de l'occasion, représentant plus 70 % des ventes. C'est un marché que l'on peut qualifier de constant, au regard des volumes et des prix pratiqués. L'examen du parc locatif public présente une progression de l'indicateur de la tension à la demande. L'accession abordable se caractérise par une variabilité de Prêt Social Location-Accession (PSLA) et une relance potentielle des Prêts à Taux Zéro (PTZ) dans l'ancien. L'amélioration du parc ancien constitue un objectif pour le territoire, compte tenu de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration d'Habitat (OPAH) engagée en 2015.

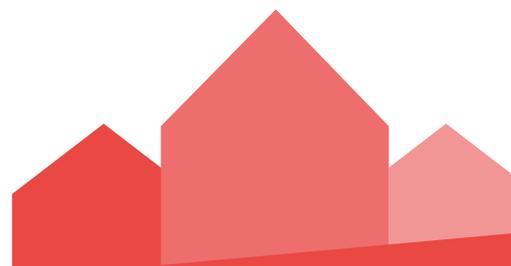
# SOMMAIRE





---

# PARC DE LOGEMENTS



Le recensement réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) permet d'obtenir des caractéristiques structurelles sur le parc. Les tableaux et graphiques fournissent l'évolution du nombre d'habitations et décrivent le parc selon différents critères (maison ou appartement, nombre de pièces, propriétaire occupant ou locataire...).

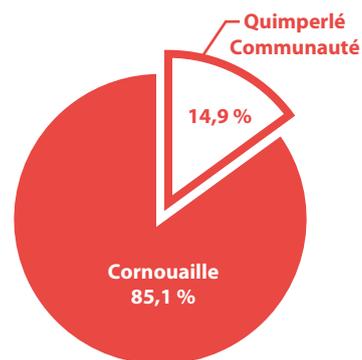
# PARC DE LOGEMENTS

## Un parc constitué de 31 800 logements

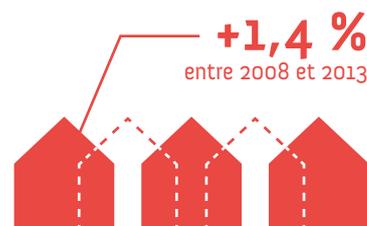
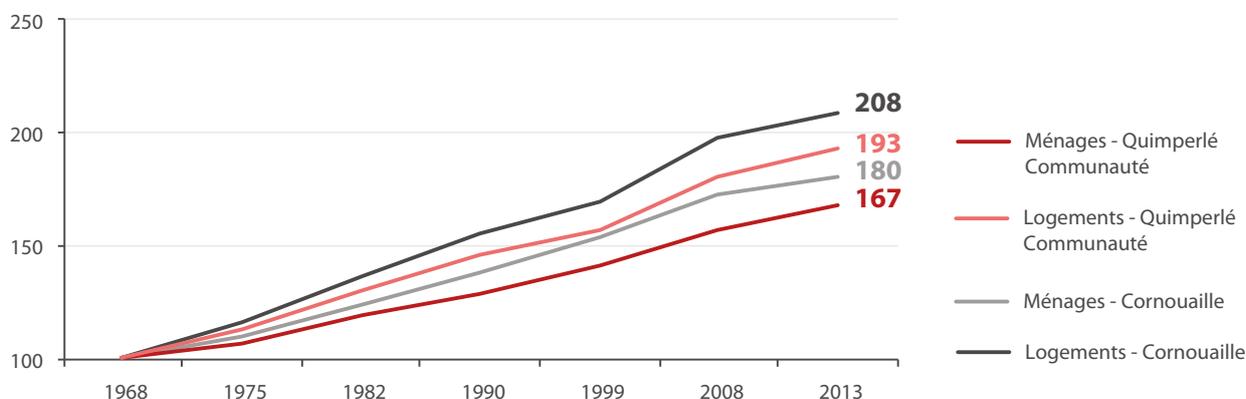
Le volume de logements de Quimperlé Communauté constitue près de **15 % du parc cornouaillais**, contre 16 % de la population. **Depuis 2008, ce parc a progressé de 1,41 % par an**, soit un rythme supérieur à la période 1999-2008 (1 %). Les évolutions annuelles de la population (1 %) et des ménages (1,3 %) sont également favorables comparativement à la période précédente.

**La maison individuelle est très largement majoritaire dans le parc** puisqu'elle **constitue 88 % des logements** de Quimperlé Communauté. Les appartements sont essentiellement présents dans les communes de Quimperlé et Clohars-Carnoët.

Part des logements de Quimperlé Communauté dans le parc cornouaillais



Évolution des logements et des ménages (Base 100 en 1968)

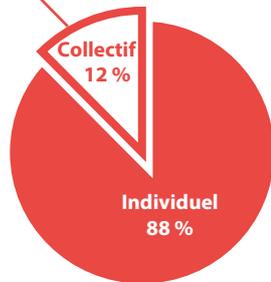


Évolution  
annuelle  
du parc de logements

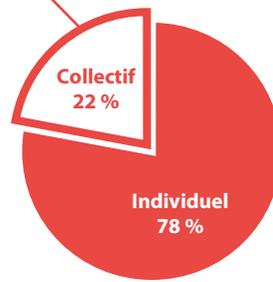
# Le parc de logements en 2013 selon leur type à Quimperlé Communauté



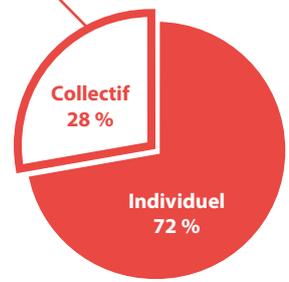
Types de logements à Quimperlé Communauté



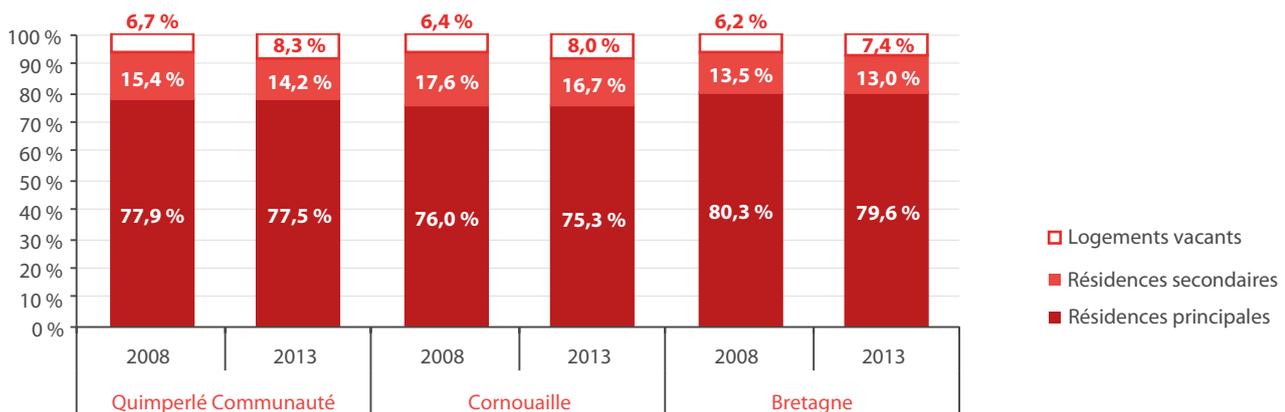
Types de logements en Cornouaille



Types de logements en Bretagne



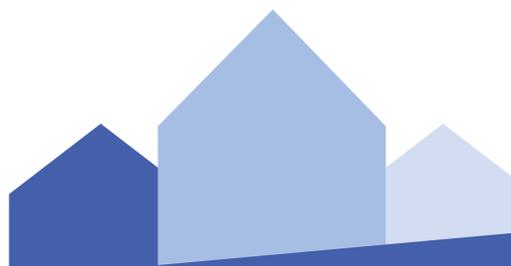
## Les logements à Quimperlé Communauté, en Cornouaille et en Bretagne





---

# CONSTRUCTION NEUVE ET PROMOTION IMMOBILIÈRE



L'analyse de la construction neuve se base sur les listes nominatives des autorisations, mises en chantier et annulations de permis de construire avec création de logements du fichier Sit@del2, géré par le service de l'observation et des statistiques du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD).

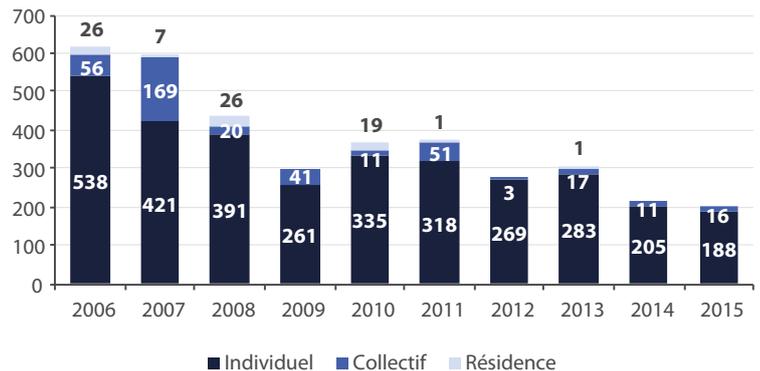
La promotion immobilière est appréhendée *via* l'Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs (ENCL), réalisée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sur l'ensemble des permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

# CONSTRUCTION NEUVE ET PROMOTION IMMOBILIÈRE

## Une stabilité des autorisations

En 2015, **204 autorisations ont été délivrées**, soit l'équivalent des volumes de 2014 (216). **C'est un rythme moins soutenu que dans les années précédentes** ; 287 en moyenne entre 2012 et 2013. Depuis 2007, le rythme des autorisations a été marqué par deux phases de ruptures, en 2008 - 2009 puis en 2012. La tendance est donc à la stabilité tandis que la reprise s'engage en Cornouaille (+10 %).

Évolution des autorisations non annulées selon le type de logements à Quimperlé Communauté



## Ratio de construction neuve

0,6 % en 2015 à Quimperlé Communauté

à Quimperlé Communauté

0,8 % en 2015 en Pays de Cornouaille

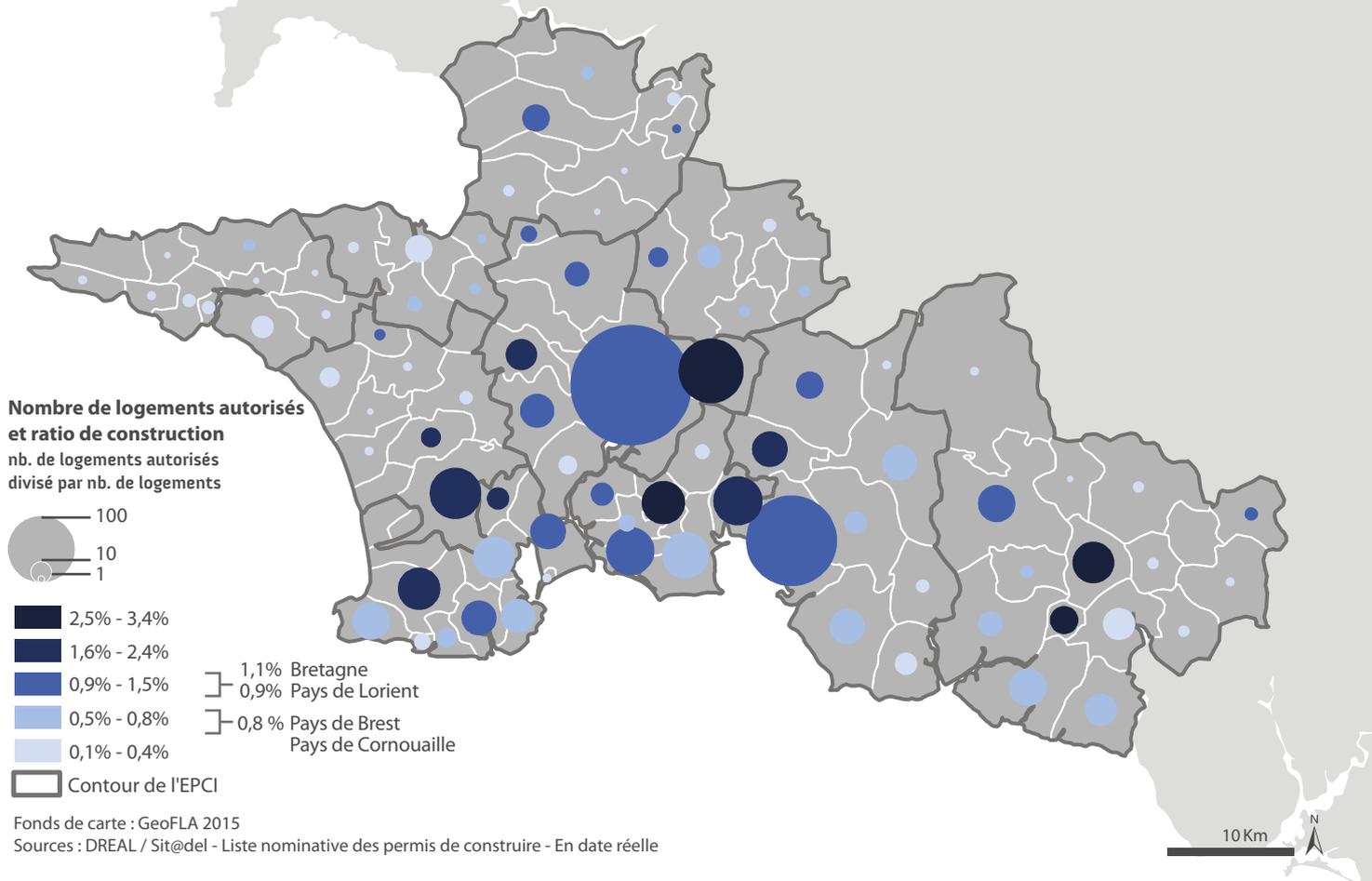
en Pays de Cornouaille

## Des autorisations portées par cinq des seize communes

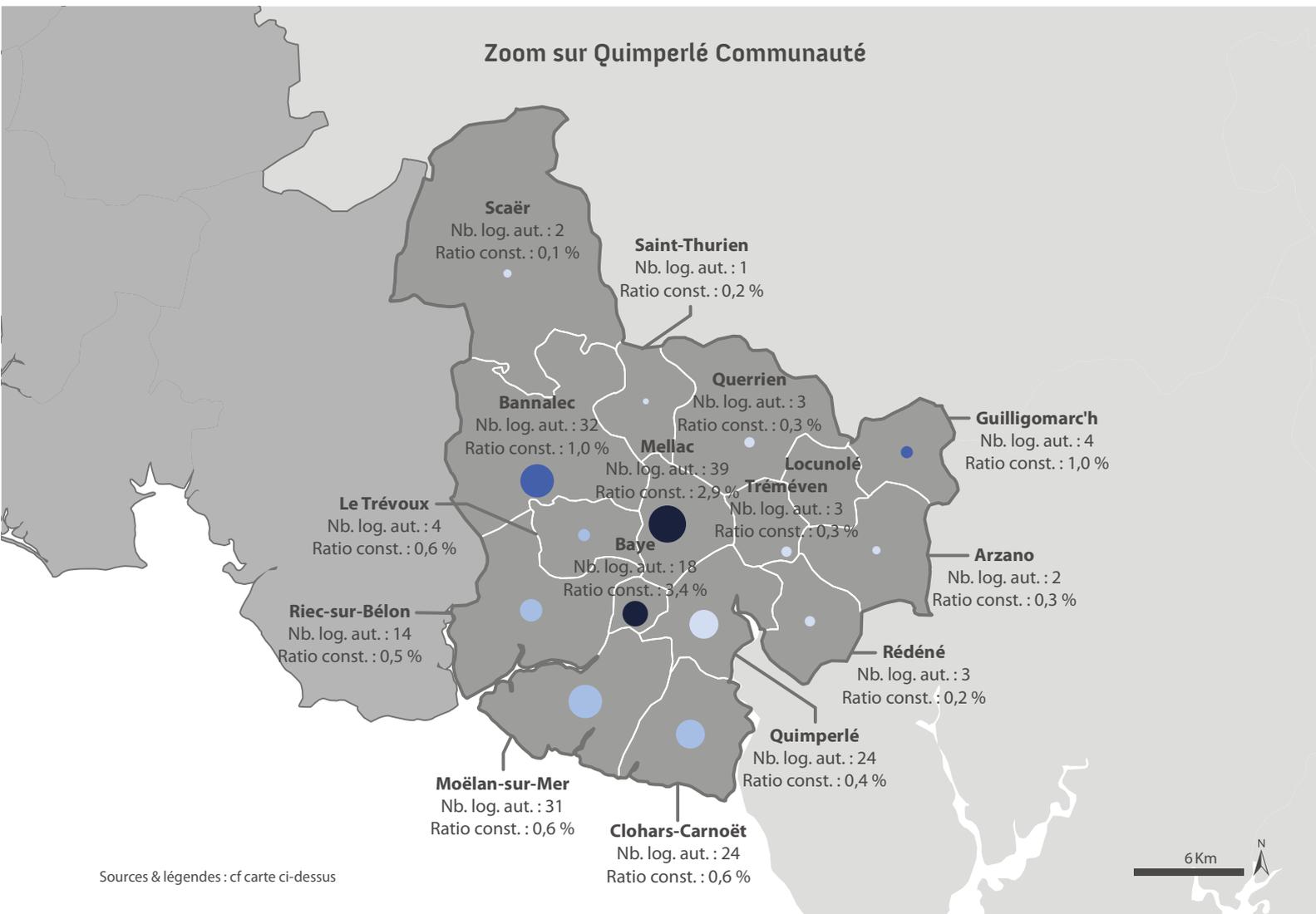
**70 % des autorisations sont portées par un tiers des communes.** Mellac dispose de 39 autorisations, Bannalec et Moëlan-sur-Mer en comptabilisent une trentaine et Quimperlé et Clohars-Carnoët 24. Néanmoins, **rapporté au parc de logements, ce sont les communes de Baye et Mellac qui sont les plus dynamiques**, avec un ratio de construction\* de 3,4 % et 2,9 %.

\* Nombre de constructions neuves sur le parc de logements.

# Autorisations non annulées et ratio de construction 2015



## Zoom sur Quimperlé Communauté





---

# MARCHÉ DU FONCIER À BÂTIR



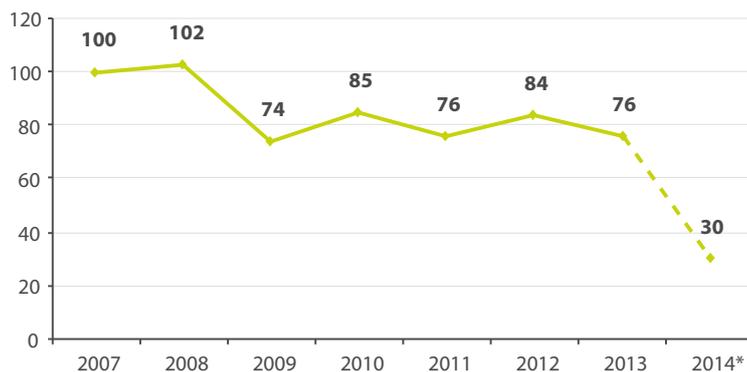
Le marché du foncier à bâtir est traité à partir du fichier des Données de Valeurs Foncières (DVF) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Pour les terrains, un croisement a été effectué entre ce fichier, le fichier des autorisations de permis de construire avec créations de logements et les zonages réglementaires des documents d'urbanisme.

# MARCHÉ DU FONCIER À BÂTIR

## Une stabilité des ventes

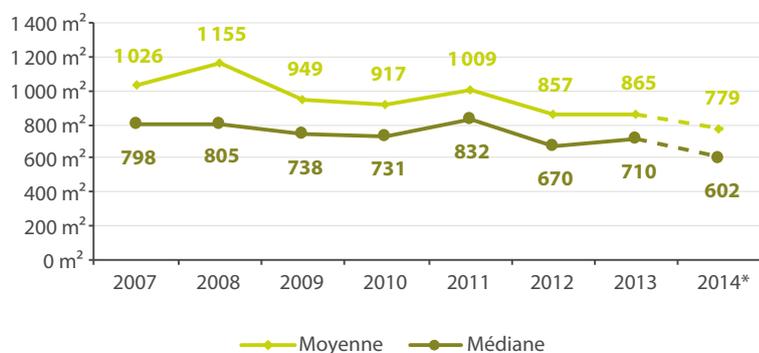
Les ventes de terrains à bâtir oscillent entre **150 et 170 par an depuis 2009** et peuvent être qualifiées de stables, en termes de volume.

Évolution des ventes de terrains à bâtir (Base 100 en 2007) à Quimperlé Communauté



\* Pour 2014, les statistiques sont partielles.

Évolution des surfaces des terrains à bâtir à Quimperlé Communauté

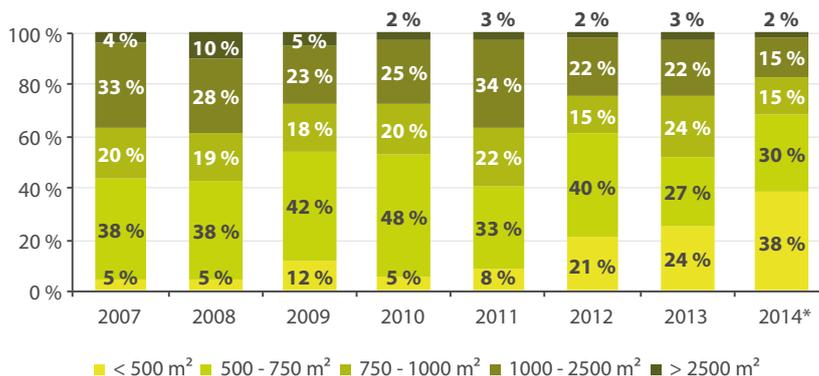


\* Pour 2014, les statistiques sont partielles.

## Les surfaces diminuent au profit des terrains de -500 m²

L'année 2012 note une diminution de la taille médiane des terrains à 670 m² contre 832 m² en 2011. Cela s'explique notamment par la **progression de la part des terrains de moins de 500 m²**, qui est passée à 21 % en 2012, contre 8 % en 2011. Cette catégorie de surface est la seule à connaître une progression de cette ampleur.

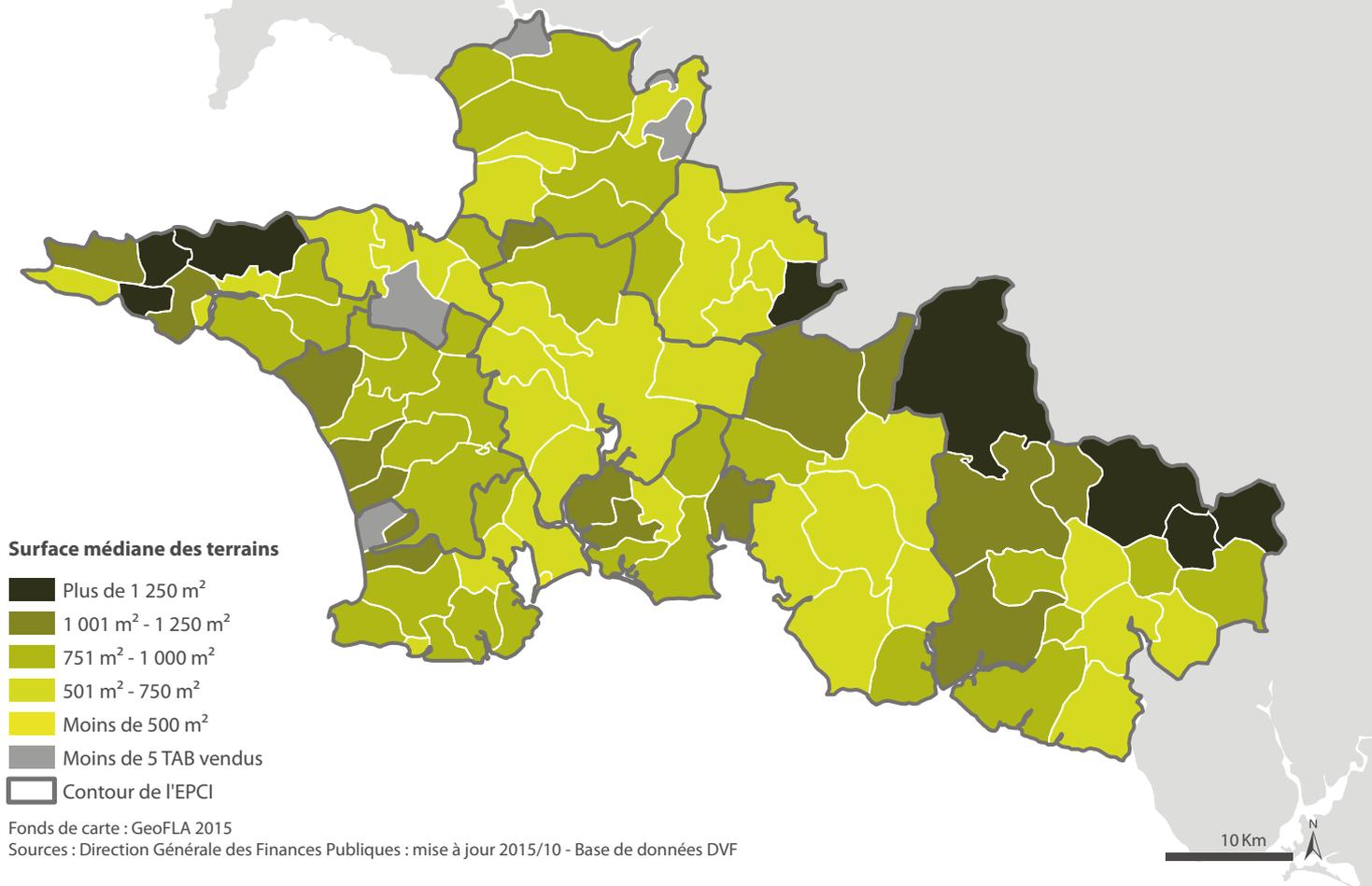
Évolution de la répartition des ventes par surface à Quimperlé Communauté



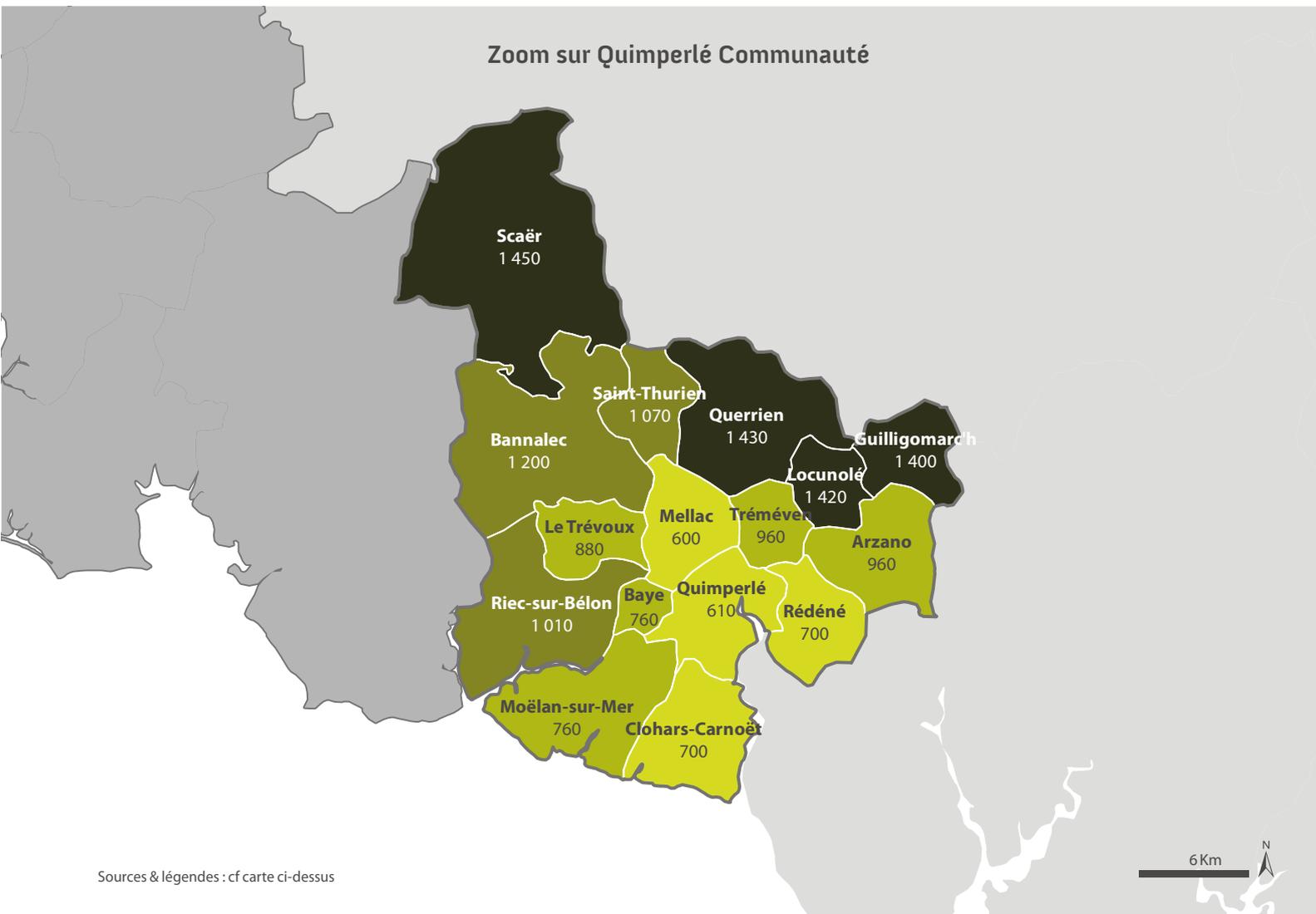
\* Pour 2014, les statistiques sont partielles.

# Surface médiane des terrains à bâtir vendus entre 2007 et 2015\*

\* Pour 2014 et 2015, les statistiques sont partielles.

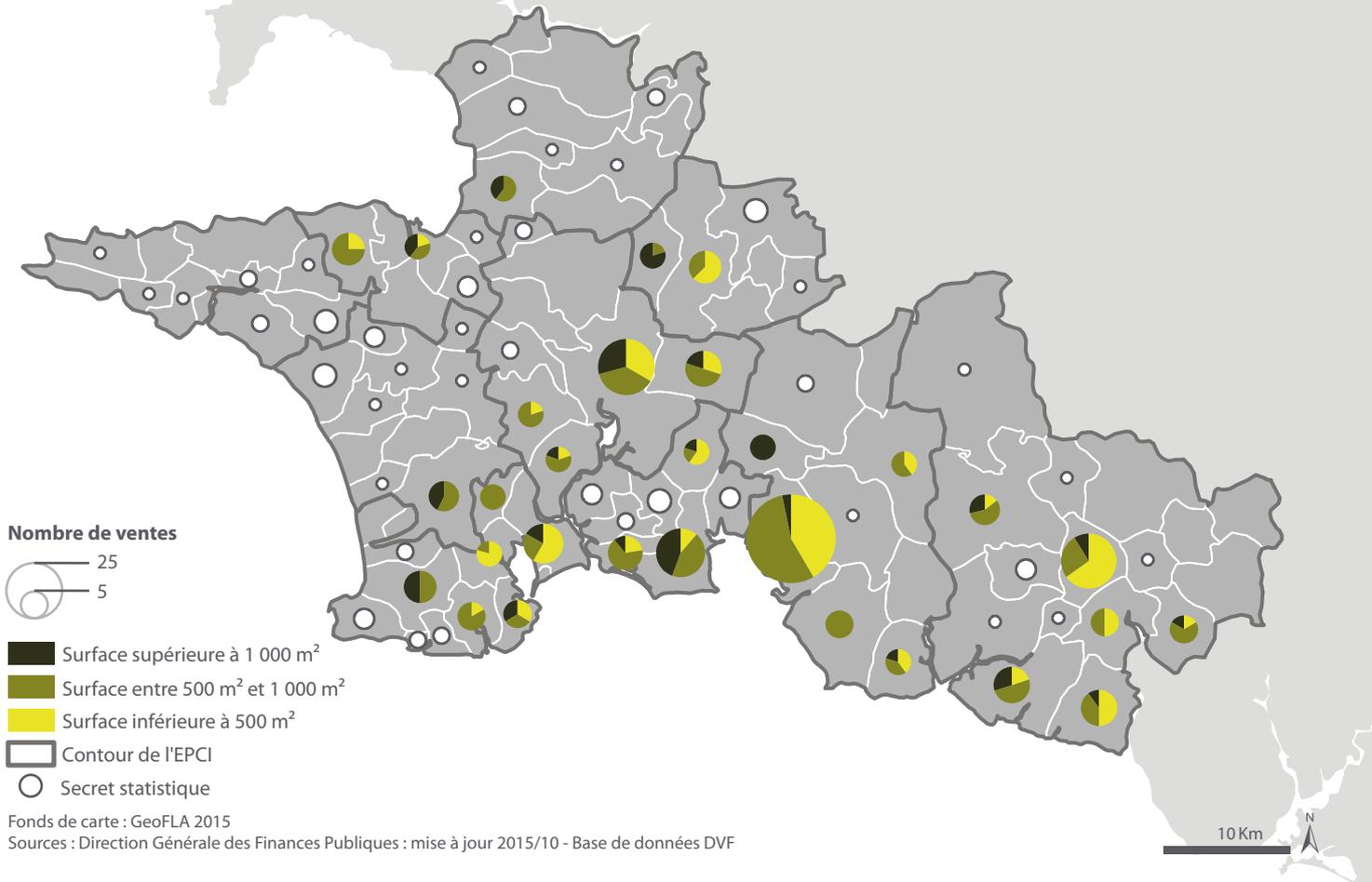


## Zoom sur Quimperlé Communauté

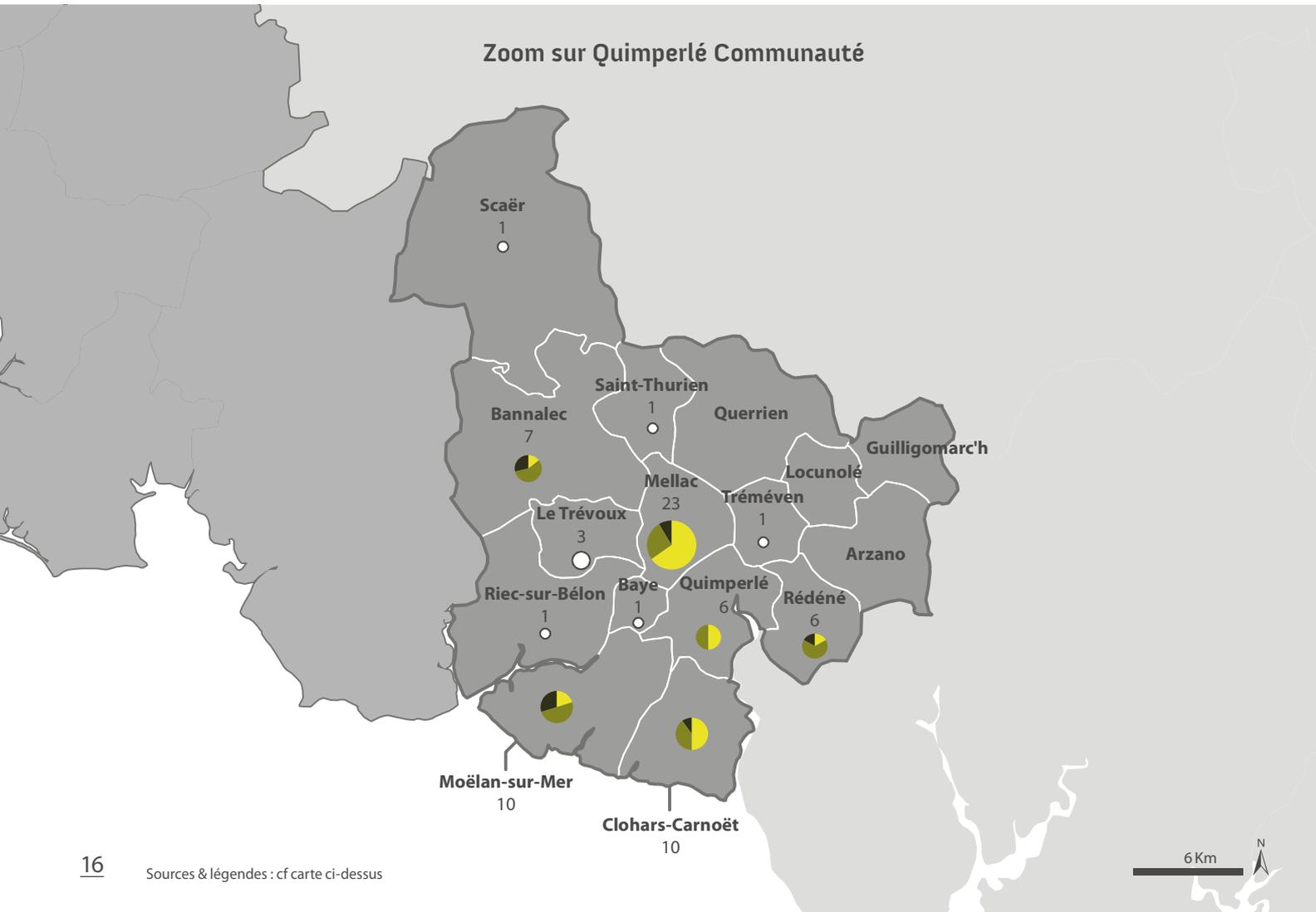


# Nombre de ventes de terrains à bâtir selon leur surface en 2014 - 2015\*

\* Pour 2014 et 2015, les statistiques sont partielles.

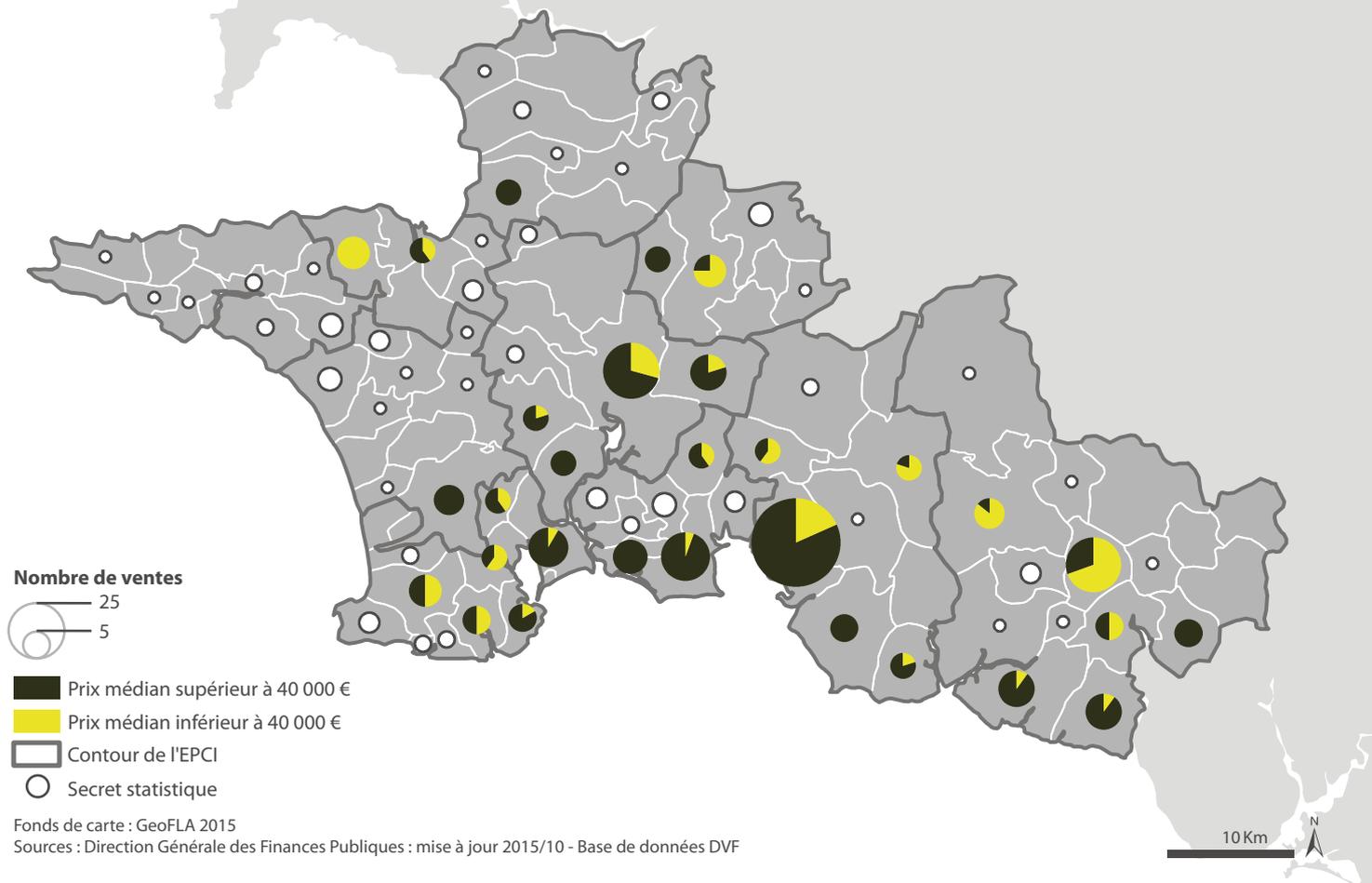


## Zoom sur Quimperlé Communauté

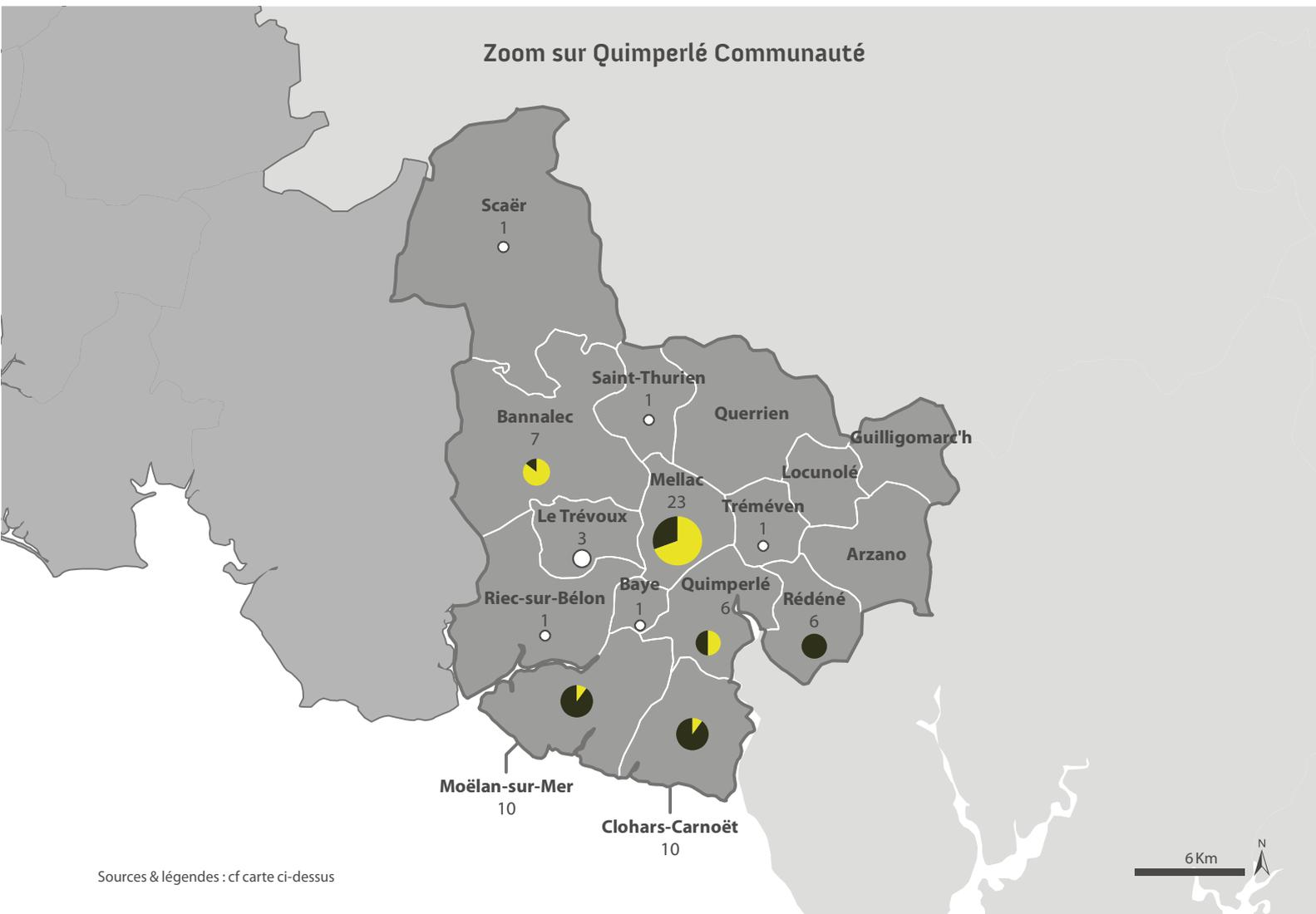


# Nombre de ventes de terrains à bâtir selon leur prix en 2014 - 2015\*

\* Pour 2014 et 2015, les statistiques sont partielles.



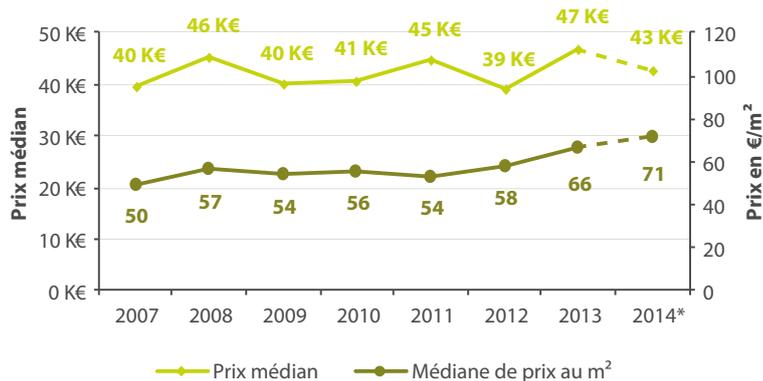
## Zoom sur Quimperlé Communauté



## Peu de variation des prix

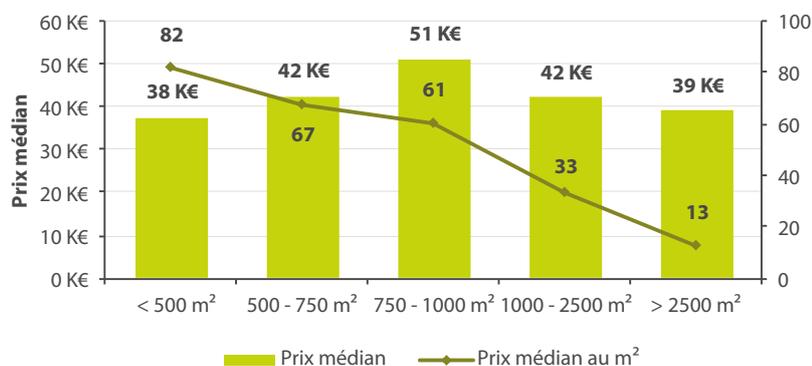
Avec un **prix médian de 47 000 €**, les terrains à bâtir sont caractérisés par **une stabilité des prix**. Depuis 2007, ils varient entre 40 000 et 47 000 € et sont proches du niveau de la Cornouaille en 2013 (50 000 €). Néanmoins, **les niveaux de prix sont segmentés selon la position des communes**. La progression des prix s'effectue suivant un axe du nord-ouest au sud-est avec les communes de la bande littorale qui enregistrent les prix les plus élevés.

Évolution des prix médians des terrains à bâtir à Quimperlé Communauté



\* Pour 2014, les statistiques sont partielles.

Prix médian des terrains depuis 2007 selon leur taille à Quimperlé Communauté



## Un prix au m<sup>2</sup> dépendant de la taille du terrain

Selon l'augmentation des surfaces des terrains, le prix au m<sup>2</sup> diminue. Celui-ci est donc plus élevé pour les terrains de moins de 500 m<sup>2</sup> car majoritairement réalisés dans des opérations de lotissements. Ce qui implique un coût d'aménagement plus élevé.

Terrains de < 500 m<sup>2</sup>



82 €/m<sup>2</sup>  
à Quimperlé Communauté



98 €/m<sup>2</sup>  
en Pays de Cornouaille

Terrains de 750 à 1 000 m<sup>2</sup>



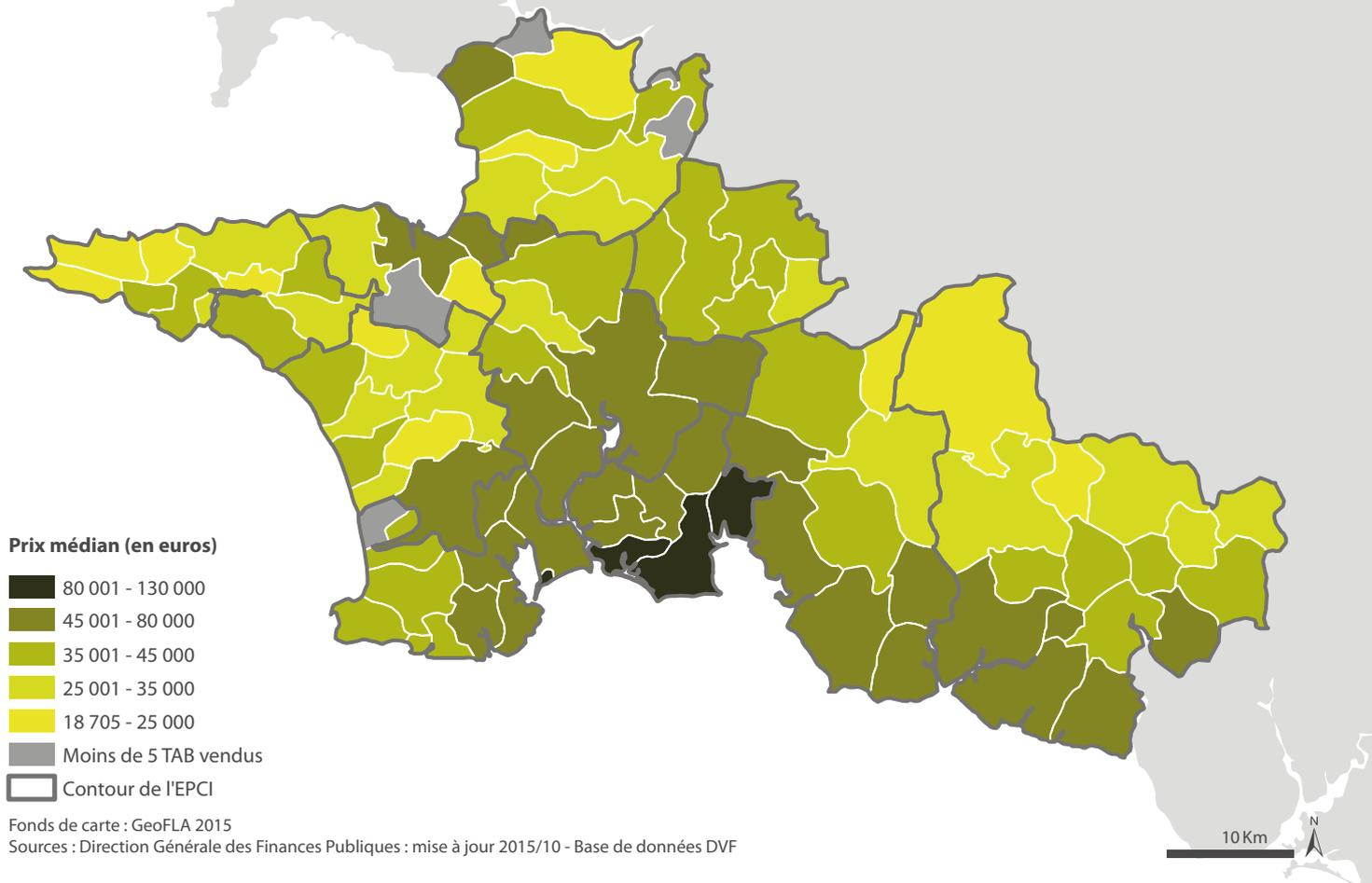
61 €/m<sup>2</sup>  
à Quimperlé Communauté



58 €/m<sup>2</sup>  
en Pays de Cornouaille

# Prix médian des terrains à bâtir vendus entre 2007 et 2015\*

\* Pour 2014 et 2015, les statistiques sont partielles.



## Zoom sur Quimperlé Communauté





---

# MARCHÉ DE L'OCCASION



Le marché de l'occasion est traité à partir du fichier des Données de Valeurs Foncières (DVF) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Il est exhaustif, enregistrant toutes les mutations à titre onéreux du territoire. Plus de 60 % de ces mutations concernent les marchés foncier et immobilier des particuliers, analysés dans le cadre de cet observatoire.

# MARCHÉ DE L'OCCASION

## Une constance des volumes de ventes

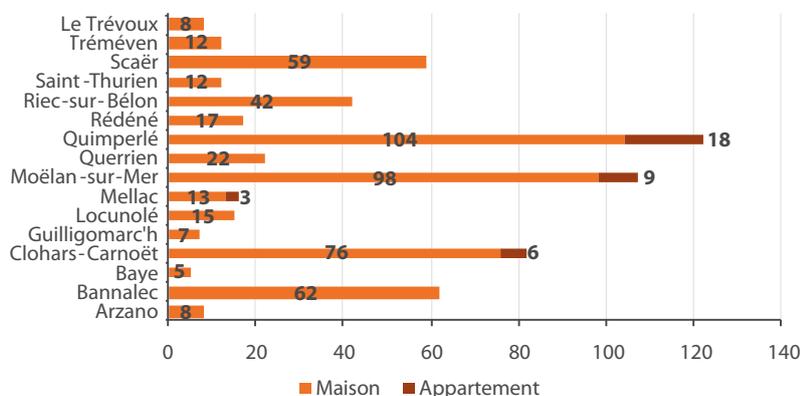
Le marché de l'occasion constitue le **premier marché immobilier de Quimperlé Communauté**. C'est un marché qui a progressé entre 2010 et 2011 pour ensuite se stabiliser. Il y a en moyenne **540 ventes par an**, depuis 2012. À l'image du parc, c'est la maison individuelle qui domine le marché avec 90 % des ventes.

Ventes de maisons et d'appartements d'occasion depuis 2007 (hors VEFA\*) à Quimperlé Communauté



\* Vente en État Futur d'Achèvement.  
\*\* Pour 2015, les statistiques sont partielles.

Nombre de vente de maisons et d'appartements (hors VEFA\*) en 2014-2015\*\* à Quimperlé Communauté



\* Vente en État Futur d'Achèvement.  
\*\* Pour 2015, les statistiques sont partielles.

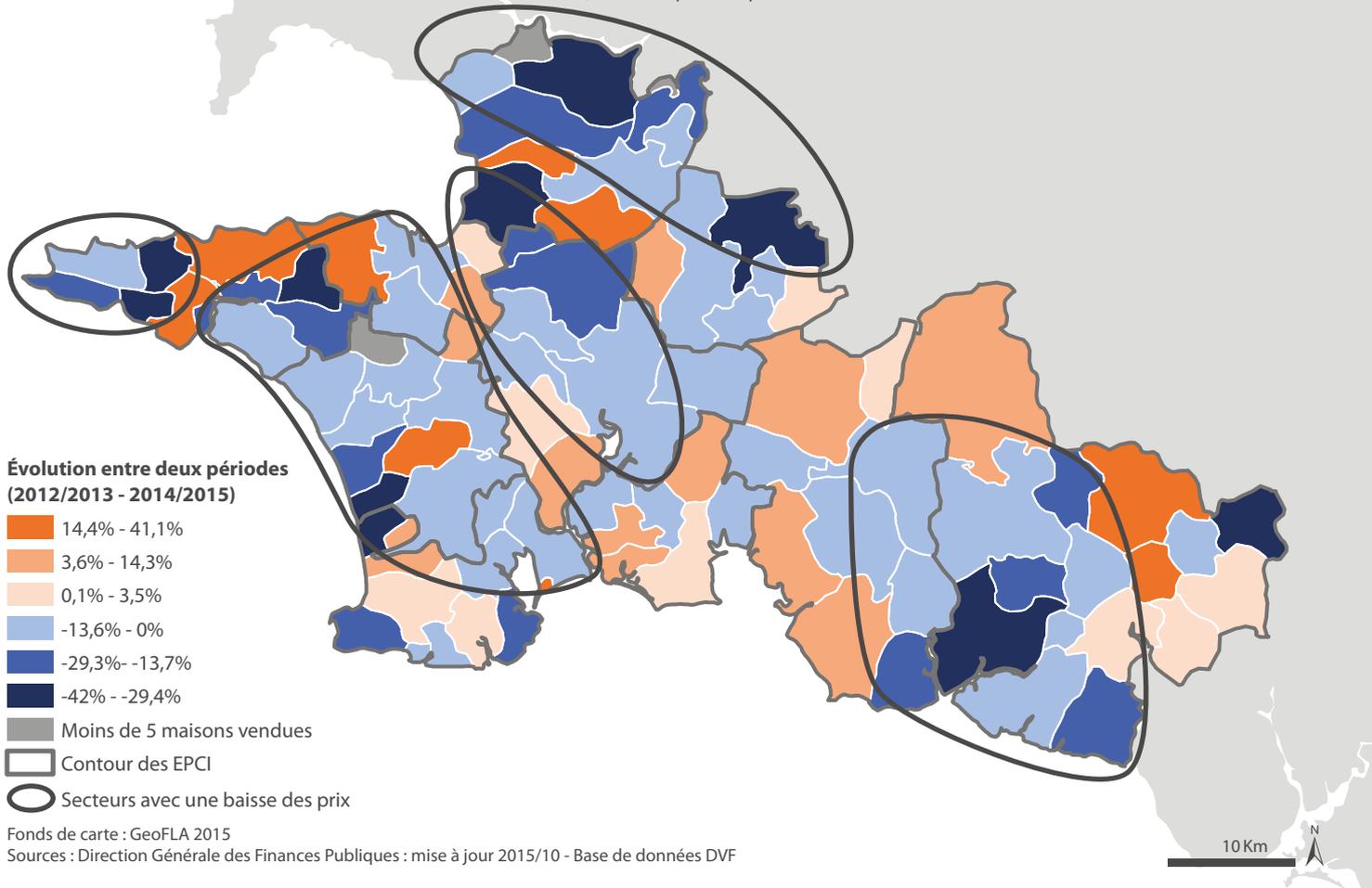
Avec **116 ventes** en 2014-2015\*, **Quimperlé et Moëlan-sur-Mer** représentent 38 % des ventes de la communauté pour 39 % des logements.

\* Pour 2015 les ventes sont partielles.

# Évolution du prix médian des maisons (hors VEFA\*) vendues en 2012 - 2015\*\*

\* Vente en État Futur d'ACHèvement.

\*\* Pour 2015, les statistiques sont partielles.



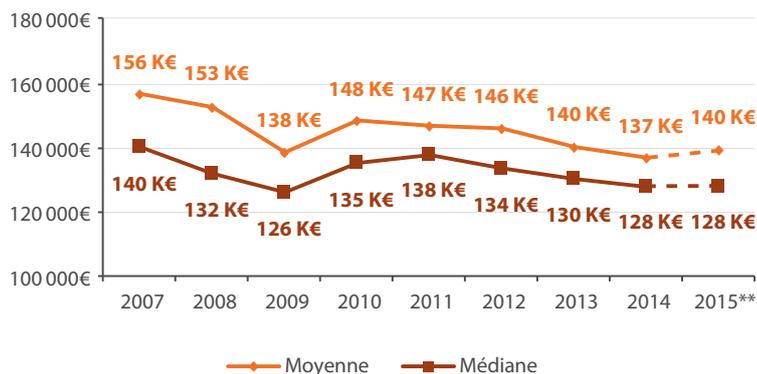
## Zoom sur Quimperlé Communauté



## Une stabilité des prix des maisons

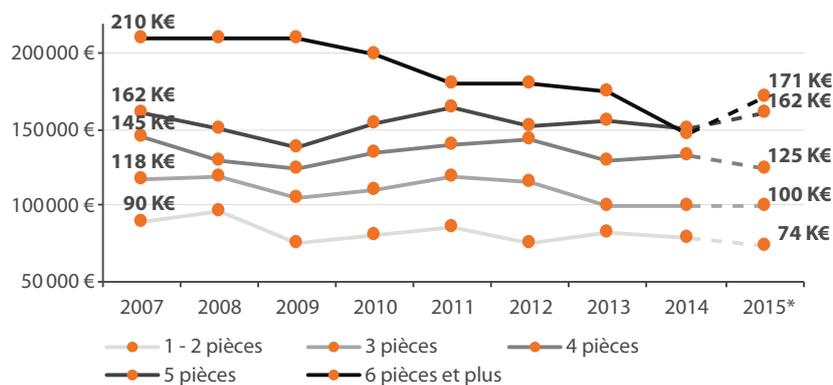
Depuis 2012, le prix médian des maisons est stable autour de 130 000 €. Ce niveau de prix est inférieur à celui pratiqué en Cornouaille (137 000 € en 2014). Selon les premières valeurs disponibles, ces montants seraient équivalents en 2015.

Évolution du prix des maisons (hors VEFA\*) à Quimperlé Communauté



\* Vente en État Futur d'achèvement.  
\*\* Pour 2015, les statistiques sont partielles.

Évolution du prix médian des maisons selon le nombre de pièces à Quimperlé Communauté



\* Pour 2015, les statistiques sont partielles.



## Une répartition des prix segmentée par des facteurs géographiques

La répartition des valeurs des maisons sur le territoire suit un axe de progression nord-ouest sud-est. Cette répartition est liée à deux facteurs : la proximité du littoral et de l'agglomération lorientaise. Ainsi, en 2014-2015\*, le prix médian d'une maison à Scaër était de 85 000 € contre près du double à Rédéné.

Quatre niveaux de communes peuvent être distingués :

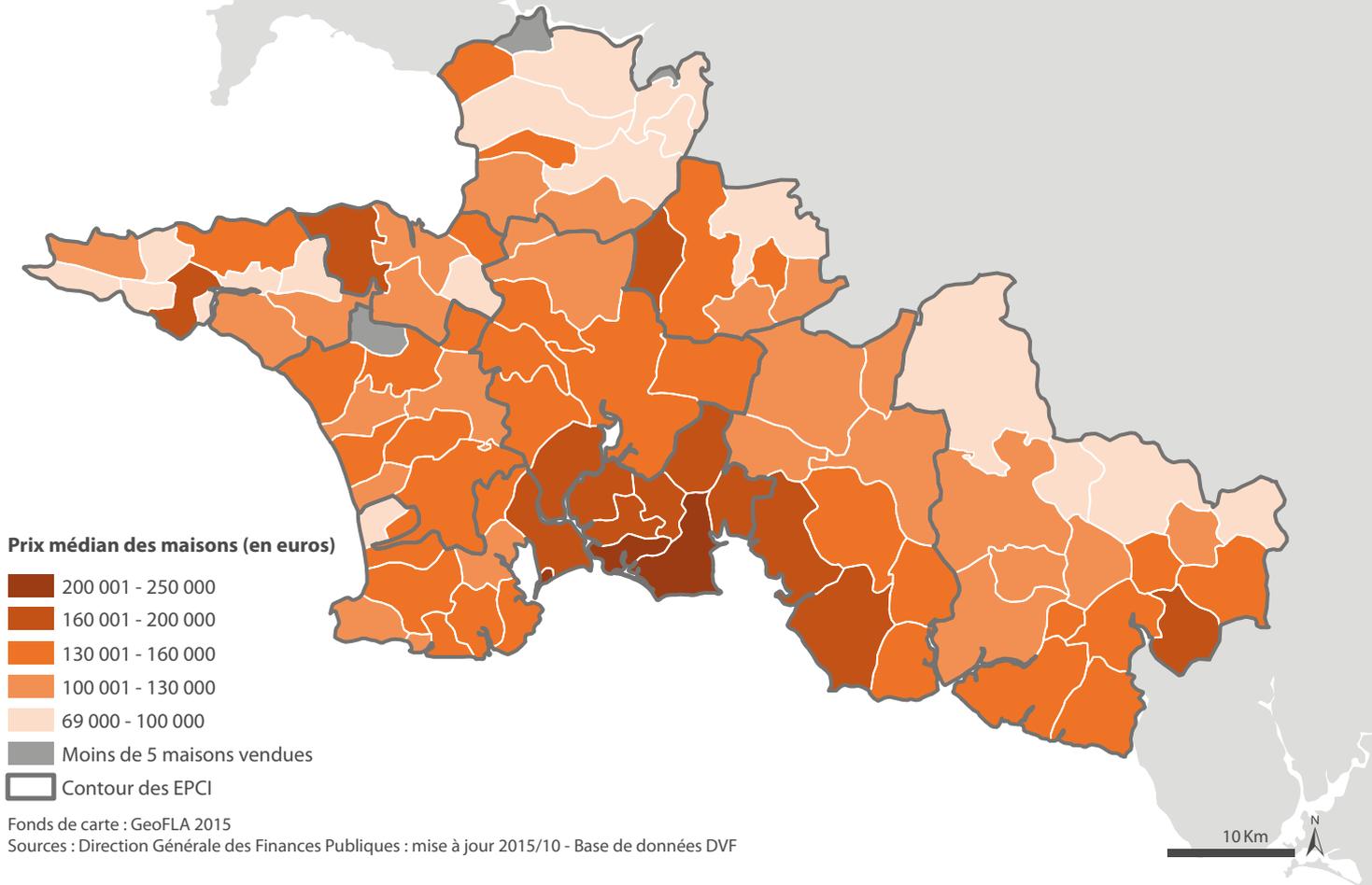
- Les communes de la bande nord : de Scaër à Guilligomarc'h : 80 000 à 95 000 €
- Locunolé et le triangle entre Bannalec, Mellac et Riec-sur-Bélon : entre 100 000 et 120 000 €
- Le croissant d'Arzano à Clohars-Carnoët : entre 130 000 et 160 000 €
- Rédéné : 180 000 €

\* Pour 2015 les ventes sont partielles.

# Prix médian des maisons (hors VEFA\*) vendues en 2014 - 2015\*\*

\* Vente en État Futur d'Achèvement.

\*\* Pour 2015, les statistiques sont partielles.



## Zoom sur Quimperlé Communauté





---

# PARC LOCATIF PUBLIC



L'analyse du parc locatif public s'appuie sur le Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS) fourni par la DREAL et sur le Fichier commun de la demande locative sociale, créé en 2011 et géré par le Centre Régional d'Études pour l'Habitat de l'Ouest (CREHA Ouest) avec l'ensemble des bailleurs sociaux.

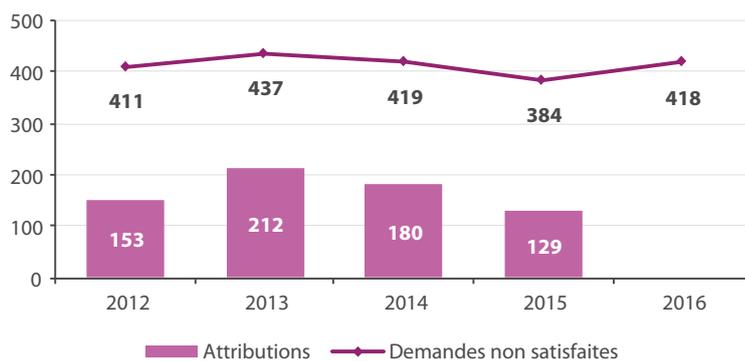
# PARC LOCATIF PUBLIC

## Une progression des demandes

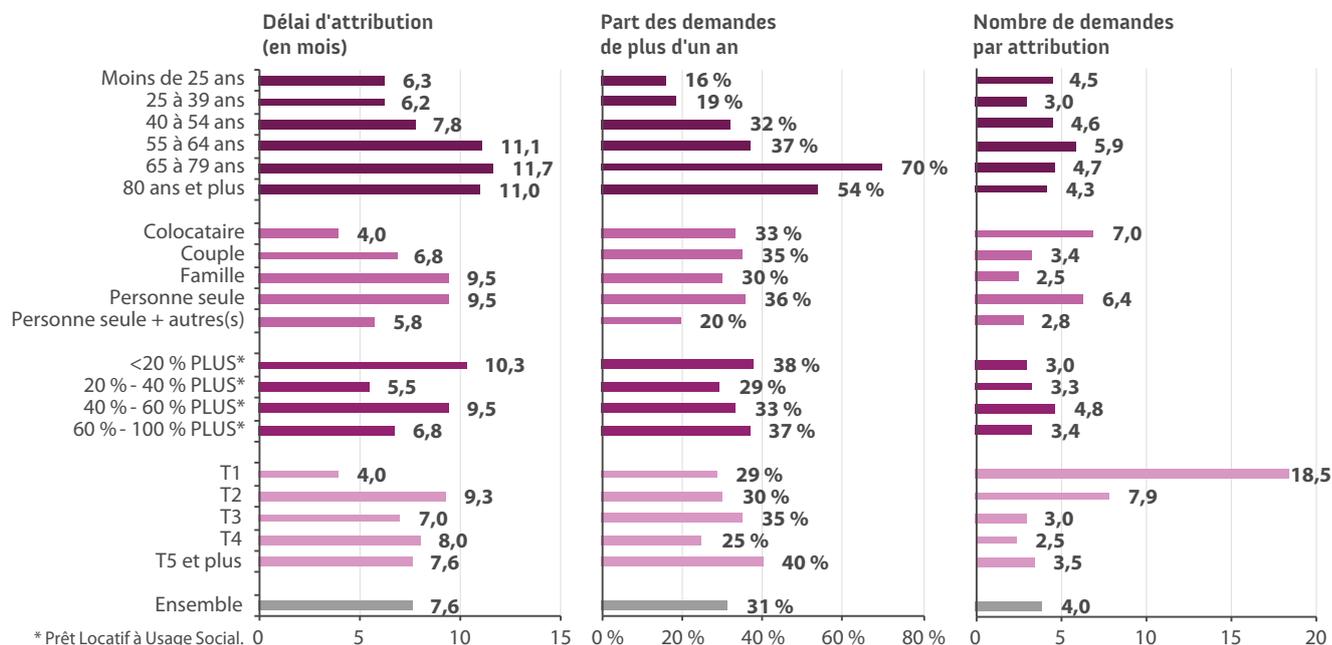
Quimperl  Communaut  dispose de **1 684 logements locatifs publics, soit 7 % des r sidences principales**. Pour d velopper ce parc, **124 logements ont  t  mis en service depuis 2011**, ce qui repr sente pr s de 8 % du parc existant.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 418 personnes ont effectu  une requ te de logement public. **Le d lai d'attribution est d'environ 7,6 mois** (8 mois en 2015).

 volution du volume de demandes et d'attributions   Quimperl  Communaut 

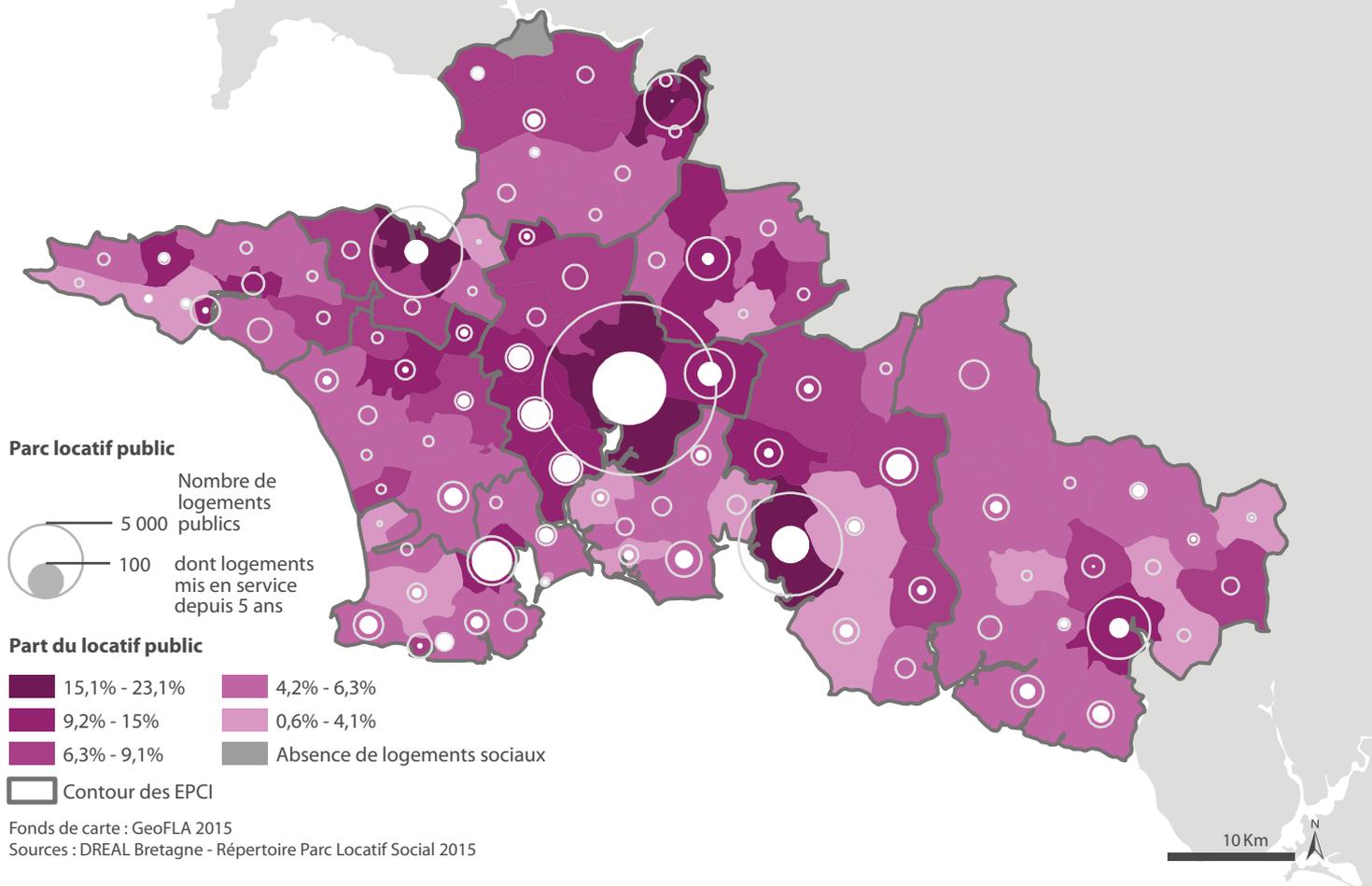


Indicateur de la tension locative   Quimperl  Communaut 

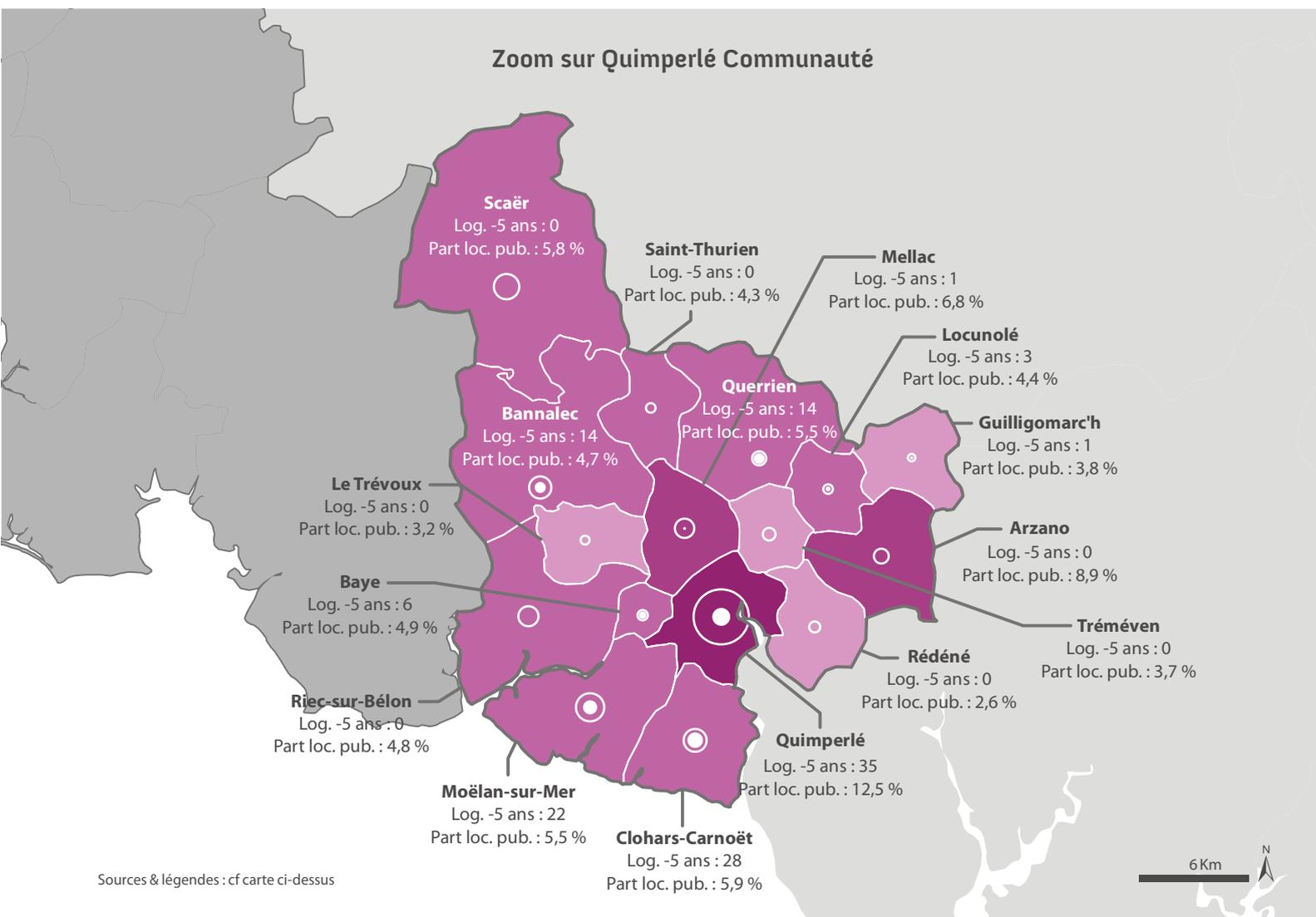


\* Pr t Locatif   Usage Social.

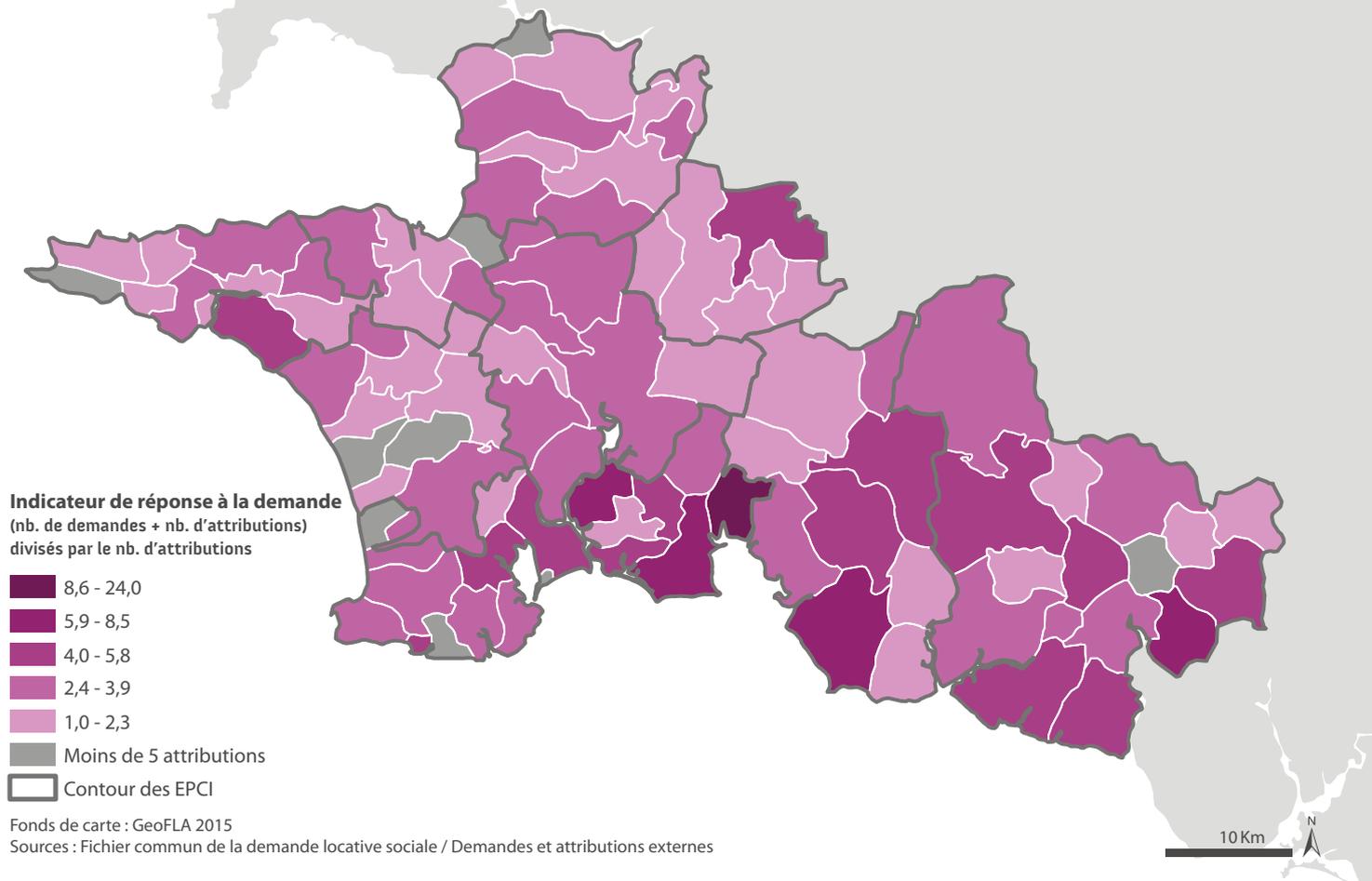
## Parc locatif public et logements mis en service depuis 2011



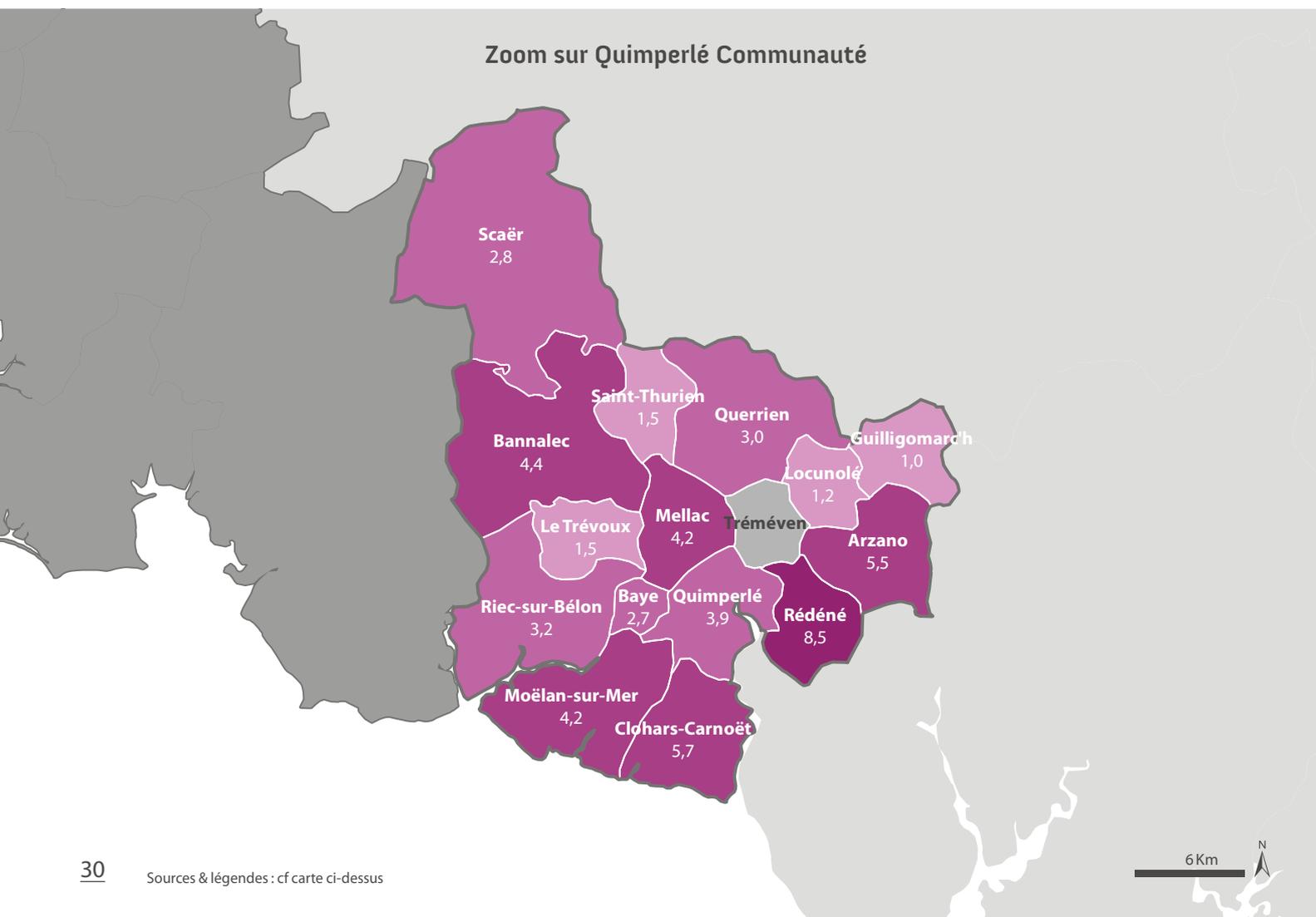
### Zoom sur Quimperlé Communauté



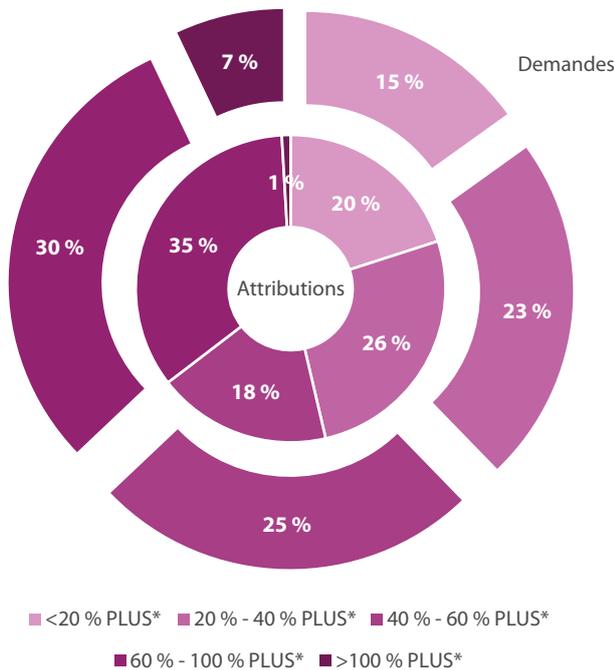
## Indicateur de réponse à la demande de logement en 2015



### Zoom sur Quimperlé Communauté



Niveau de revenus des ménages demandeurs d'un logement social en 2015 à Quimperlé Communauté



\* Prêt Locatif à Usage Social.

## Une tension dans le parc public

Selon les bailleurs, la tension locative s'applique au-delà d'une demande pour trois attributions. Cette tension est de **4 demandes pour une attribution** (3 en 2014).

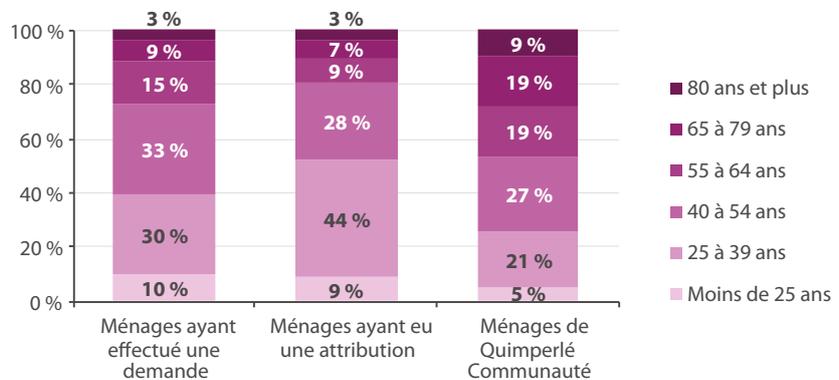
**38 % des demandeurs ont un niveau de revenu inférieur à 40 % des revenus des PLUS\*** (59 % en Cornouaille), soit l'équivalent d'un revenu annuel de 10 742 € pour un couple.

\* Prêt Locatif à Usage Social.

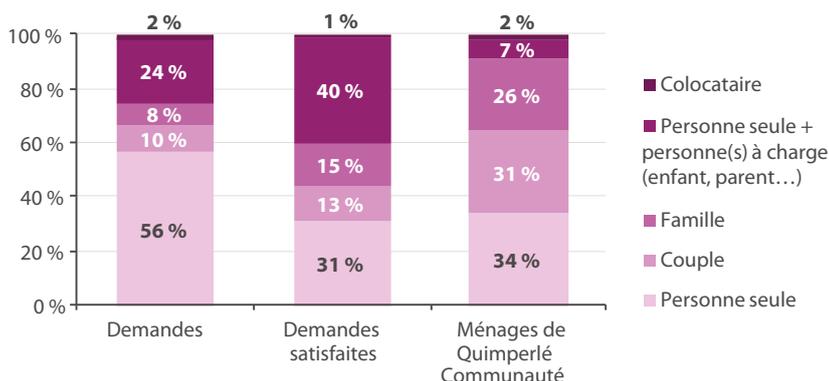
Parmi les demandeurs, **30 % ont entre 25 et 39 ans** alors qu'ils ne représentent que 21 % des ménages de la communauté.

56 % des demandeurs vivent seul, contre 34 % des ménages de Quimperlé Communauté.

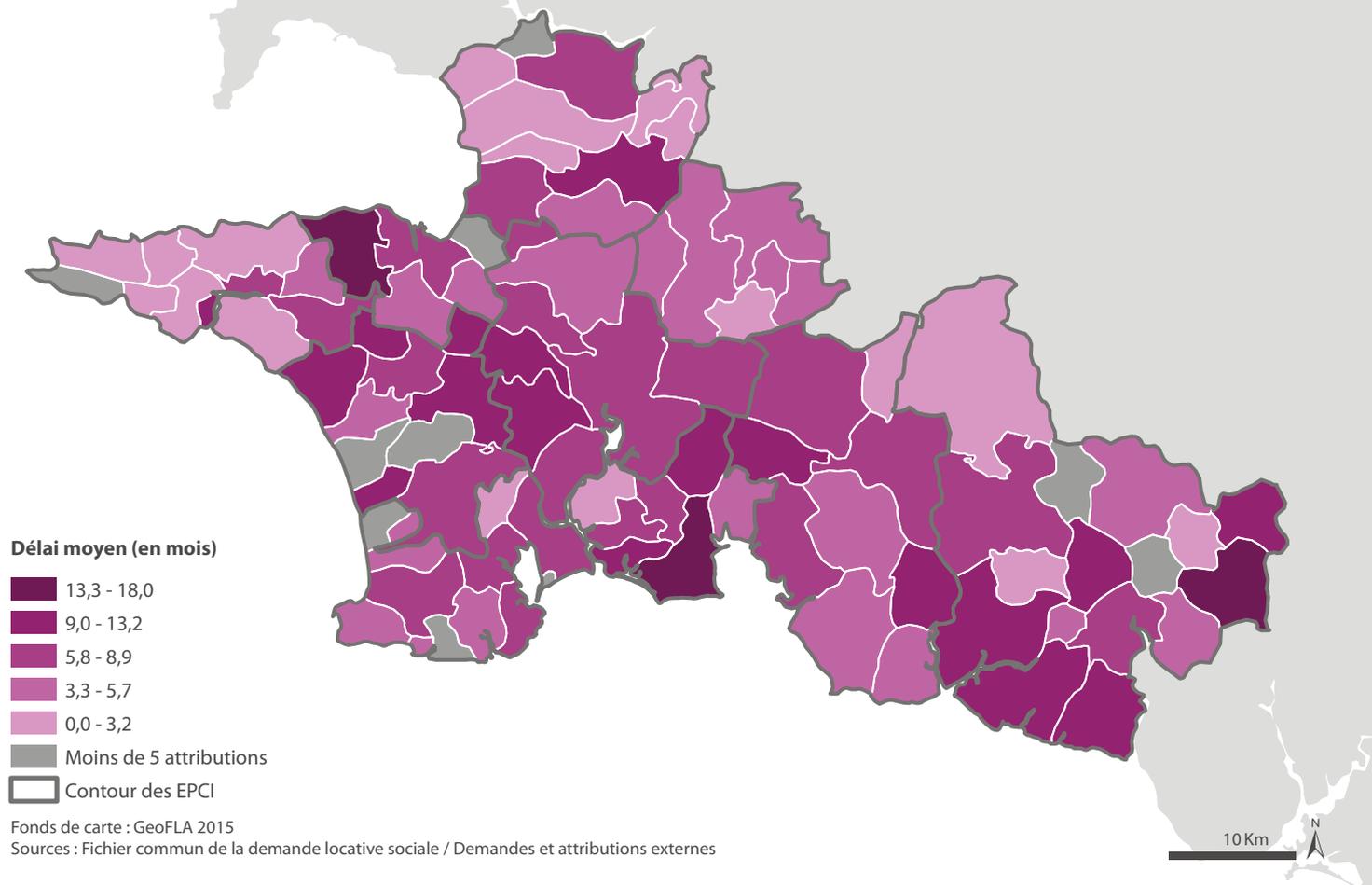
### Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence en 2015



### Répartition des ménages selon la composition familiale en 2015



## Délai d'attribution moyen d'un logement entre 2014 et 2015



### Zoom sur Quimperlé Communauté



---

# ACCESSION ABORDABLE



L'accession abordable à la propriété est traitée à partir de différentes bases : Prêts à Taux Zéro (PTZ) et Prêt Social Location-Accession (PSLA). Le PTZ est un prêt aidé, les ressources ne devant pas dépasser un plafond, permettant l'achat d'une première résidence principale. Le PSLA est un prêt conventionné pouvant être consenti à des opérateurs pour financer l'acquisition de logements neufs.

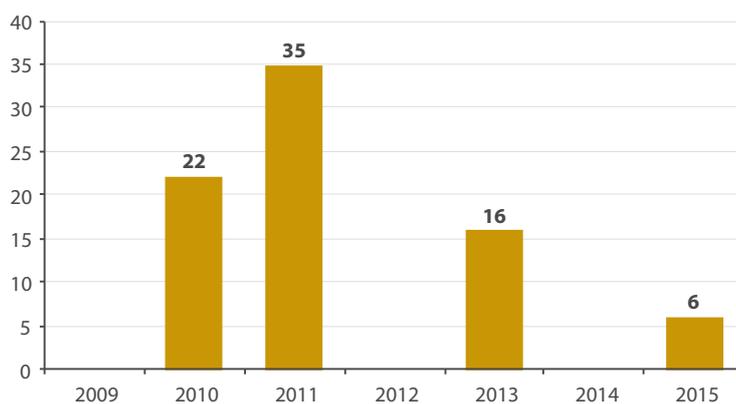
# ACCESSION ABORDABLE

## Une production de PSLA\* variable

Les PSLA sont principalement construits dans des opérations d'habitat mixte. Cette production est variable d'une année sur l'autre : **16 en 2013, 6 en 2015.**

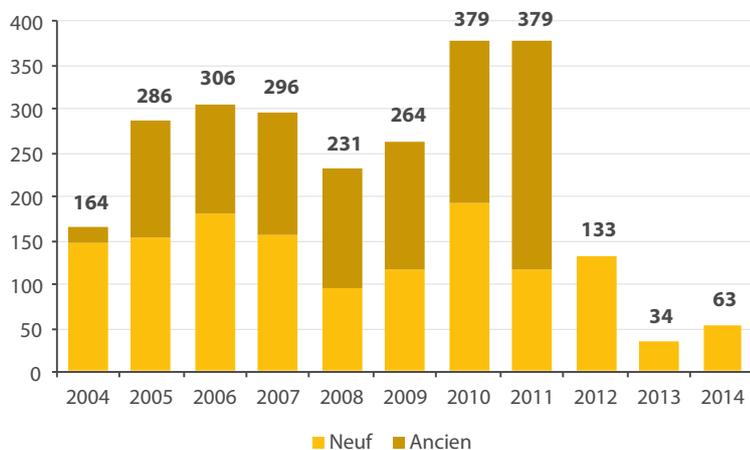
\* Prêt Social Location-Accession.

Évolution du nombre de PSLA\* à Quimperlé Communauté



\* Prêt Social Location-Accession.

Évolution du nombre de PTZ\* émis à Quimperlé Communauté



\* Prêt à Taux Zéro.

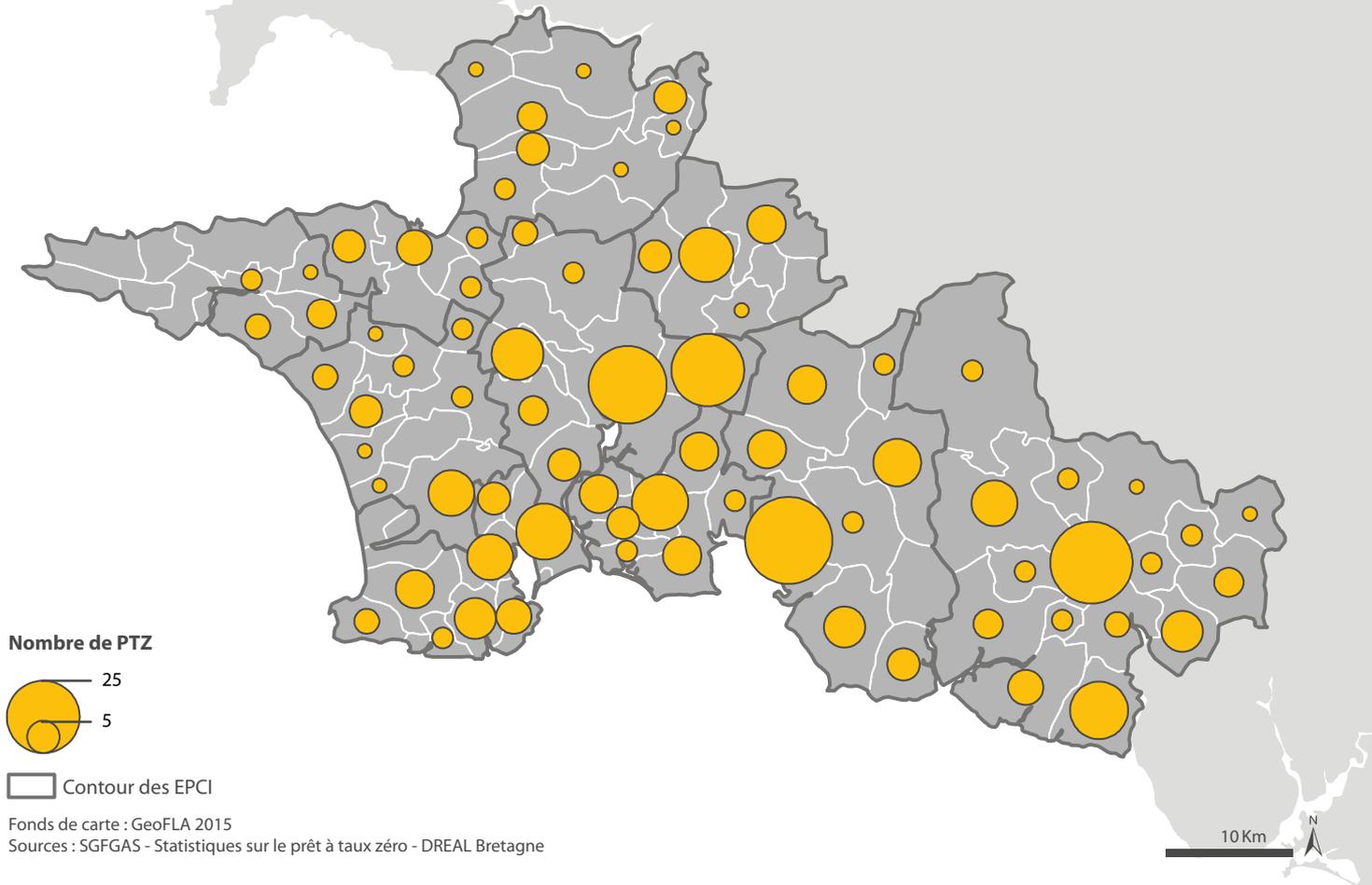
## Des conditions d'éligibilité plus favorables dans l'ancien

Les évolutions des conditions d'éligibilités du PTZ\* à partir de 2012 ont stoppé les volumes de prêt dans l'ancien et diminué les PTZ dans le neuf. **Depuis 2016, la réouverture des conditions d'éligibilité de ce dispositif à l'ancien, pour l'ensemble des communes, devrait relancer l'intérêt des ménages pour ces aides.**

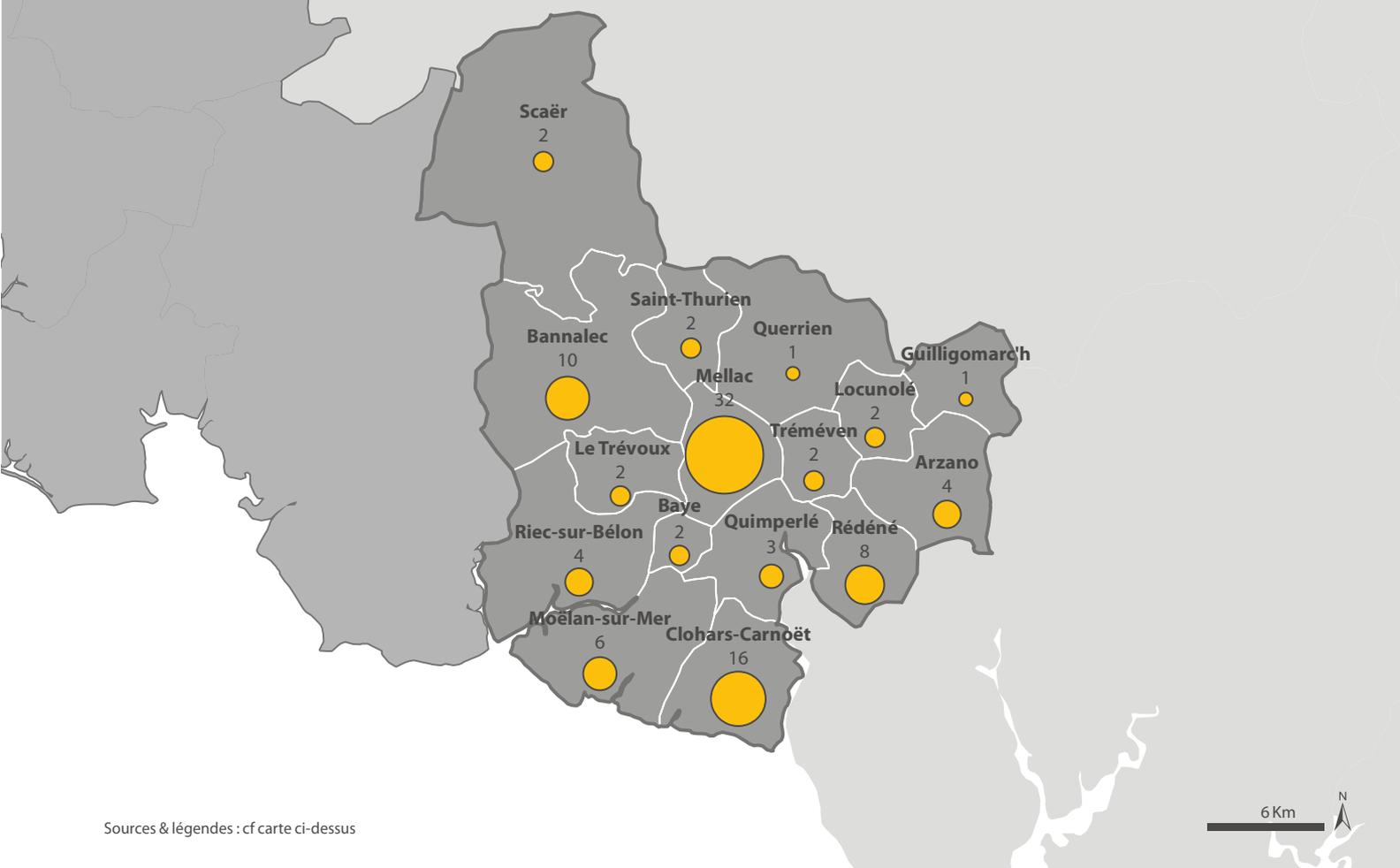
\* Prêt à Taux Zéro.

# Nombre de PTZ\* émis en 2013 et 2014

\* Prêt à Taux Zéro.



## Zoom sur Quimperlé Communauté





---

# AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ



L'amélioration du parc privé existant est abordée *via* l'utilisation de deux sources : les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'Éco-Prêt à Taux Zéro. L'ANAH aide à financer des travaux de rénovation de l'habitat (amélioration énergétique, adaptation du logement...) pour les propriétaires. L'Éco-PTZ ne permet, quant à lui, de financer que les travaux de rénovation énergétique des logements.

# AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ

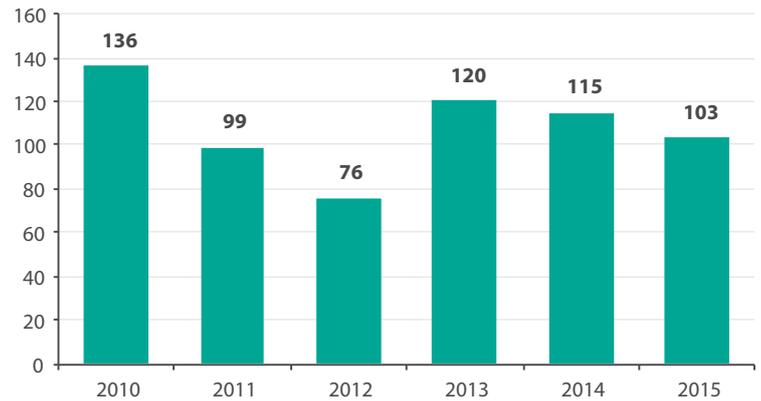
## Une diminution des logements subventionnés par l'ANAH\*

L'augmentation des plafonds de ressources des aides de l'ANAH, la prime « Habiter Mieux » et la mise en place du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) ont favorisé la progression des logements aidés en 2013. **L'OPAH\*\* engagée en 2015 va permettre de poursuivre la dynamique engagée pour la réhabilitation du parc ancien.**

\*\* Agence Nationale de l'Habitat.

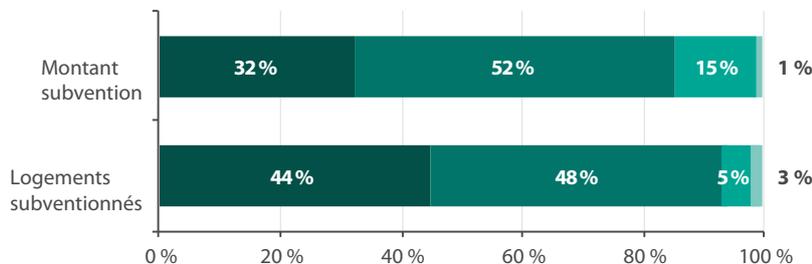
\*\* Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Nombre de logements subventionnés par l'ANAH\* à Quimperlé Communauté



\* Agence Nationale de l'Habitat.

Répartition des logements subventionnés et du montant des subventions 2015 à Quimperlé Communauté



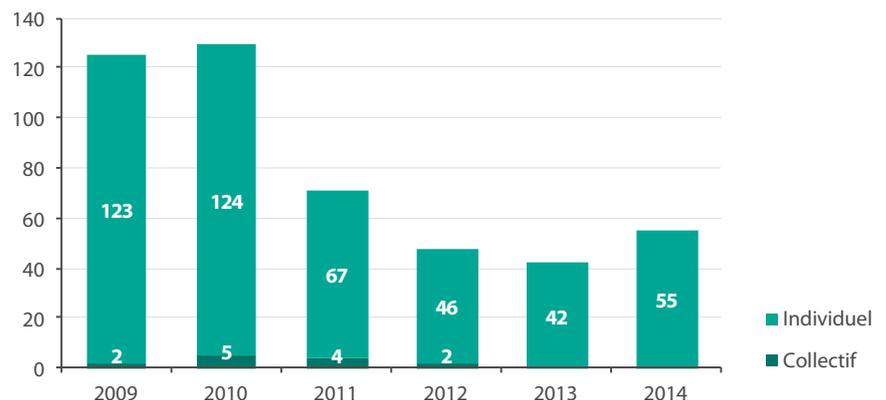
- Travaux lourds
- Travaux amélioration énergétique
- Travaux autonomie de la personne
- Autres travaux (AMO, etc.)

Logements subventionnés par l'ANAH\* en 2015

près de **50%** de travaux d'amélioration énergétique

\* Agence Nationale de l'Habitat.

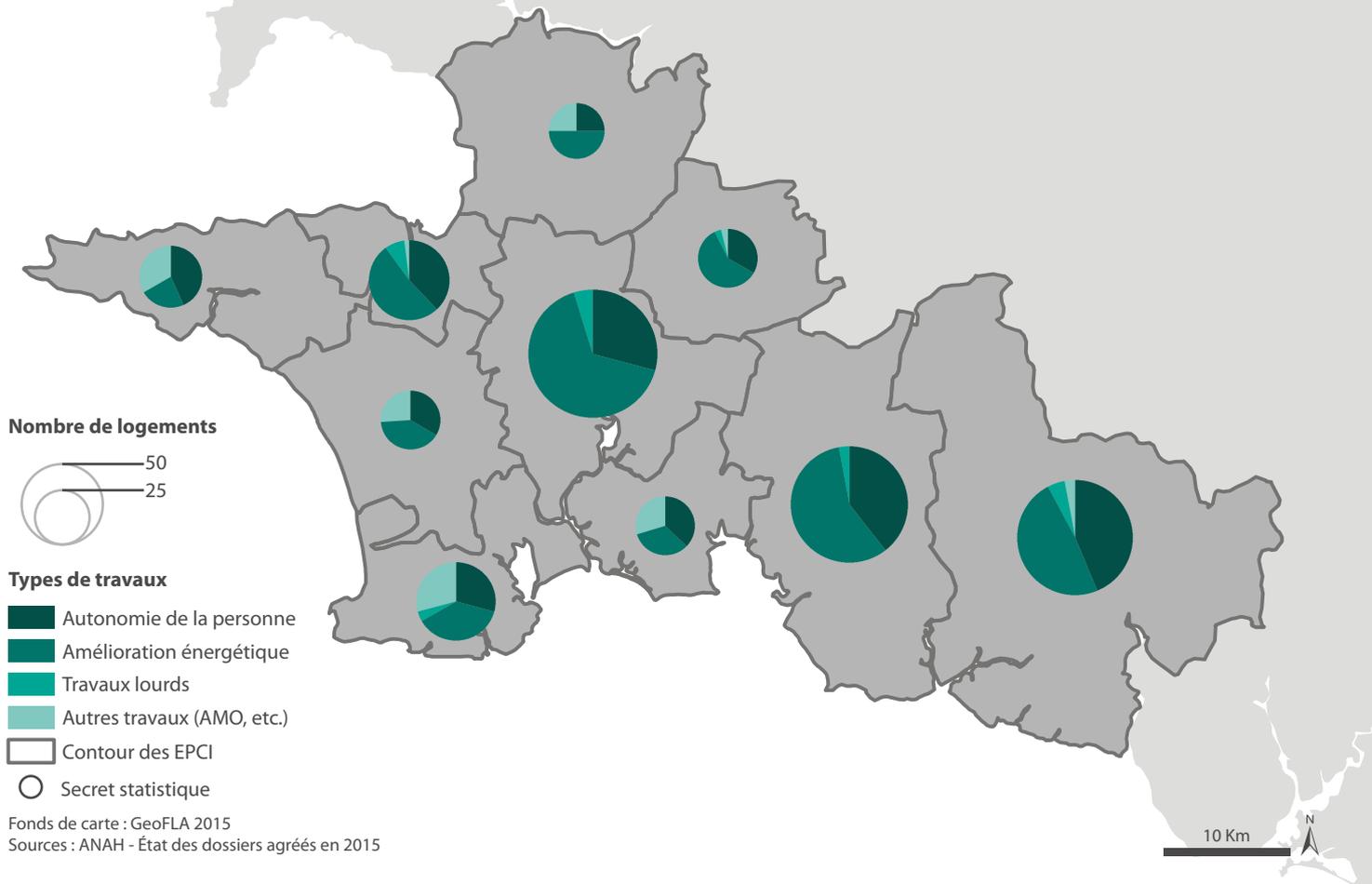
Évolution du nombre d'Éco-PTZ\* émis à Quimperlé Communauté



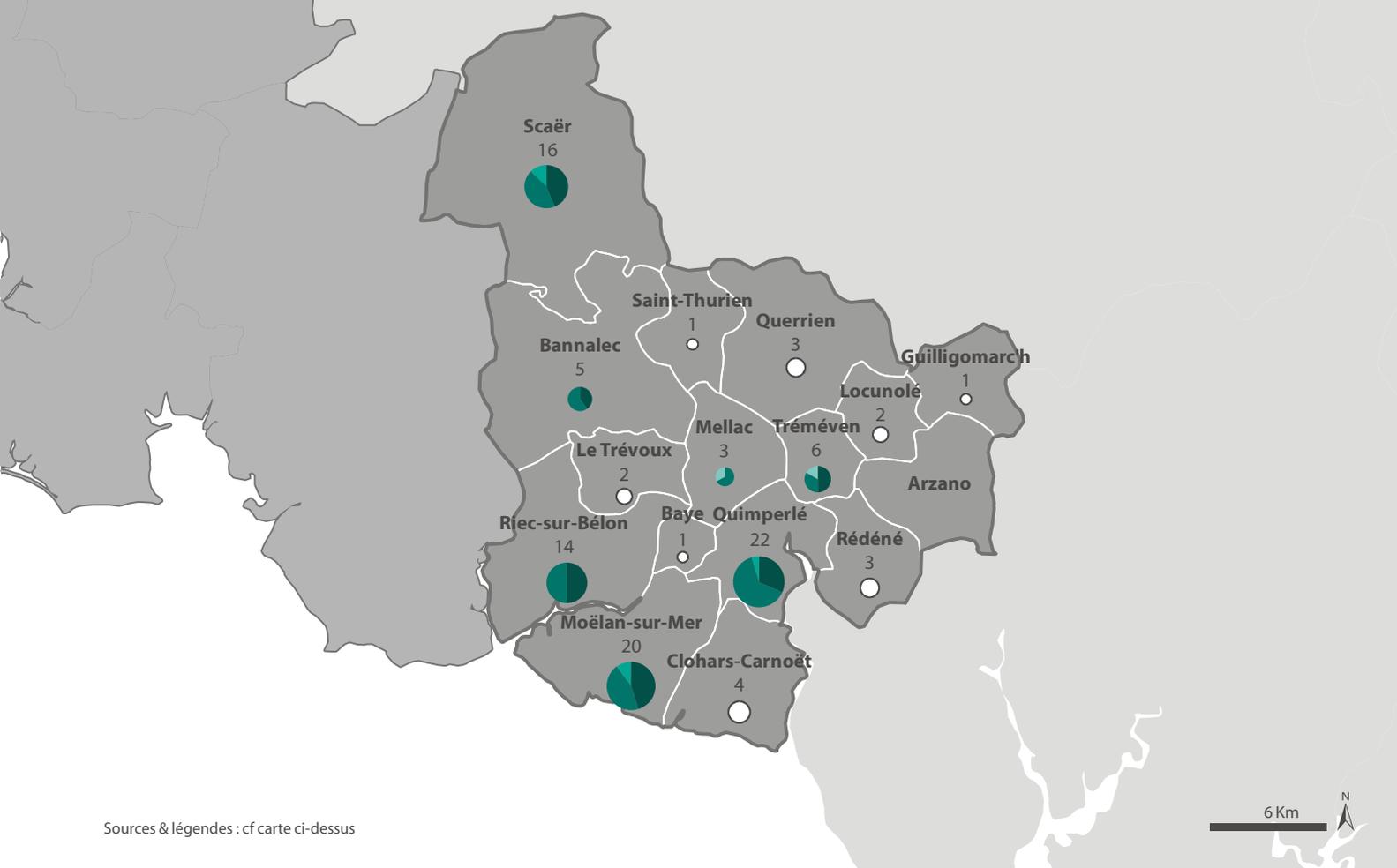
\* Dispositif de bouquet de travaux d'économie d'énergie.

# Logements subventionnés par l'ANAH\* en 2015 selon le type de travaux

\* Agence Nationale de l'Habitat.

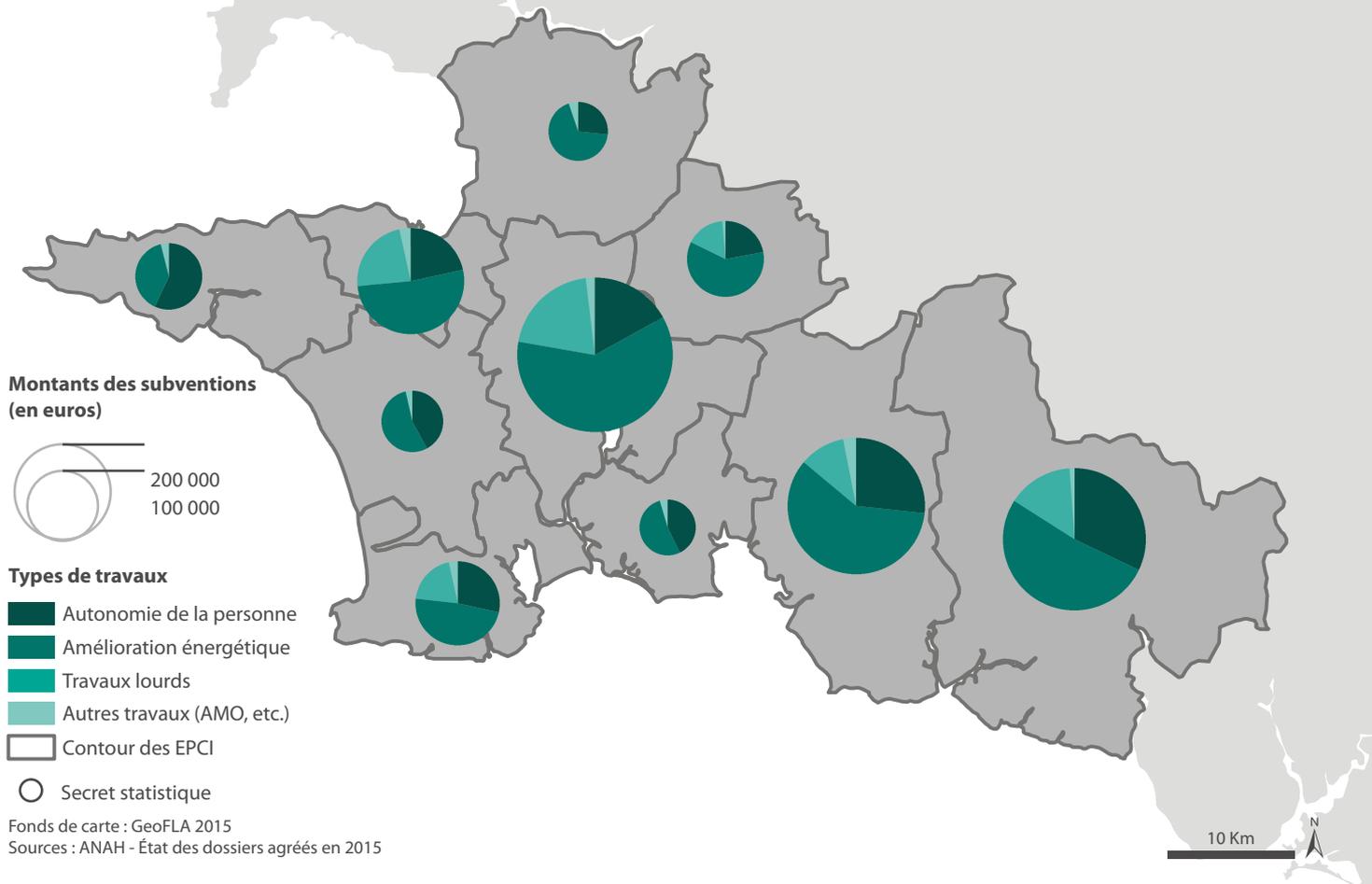


## Zoom sur Quimperlé Communauté

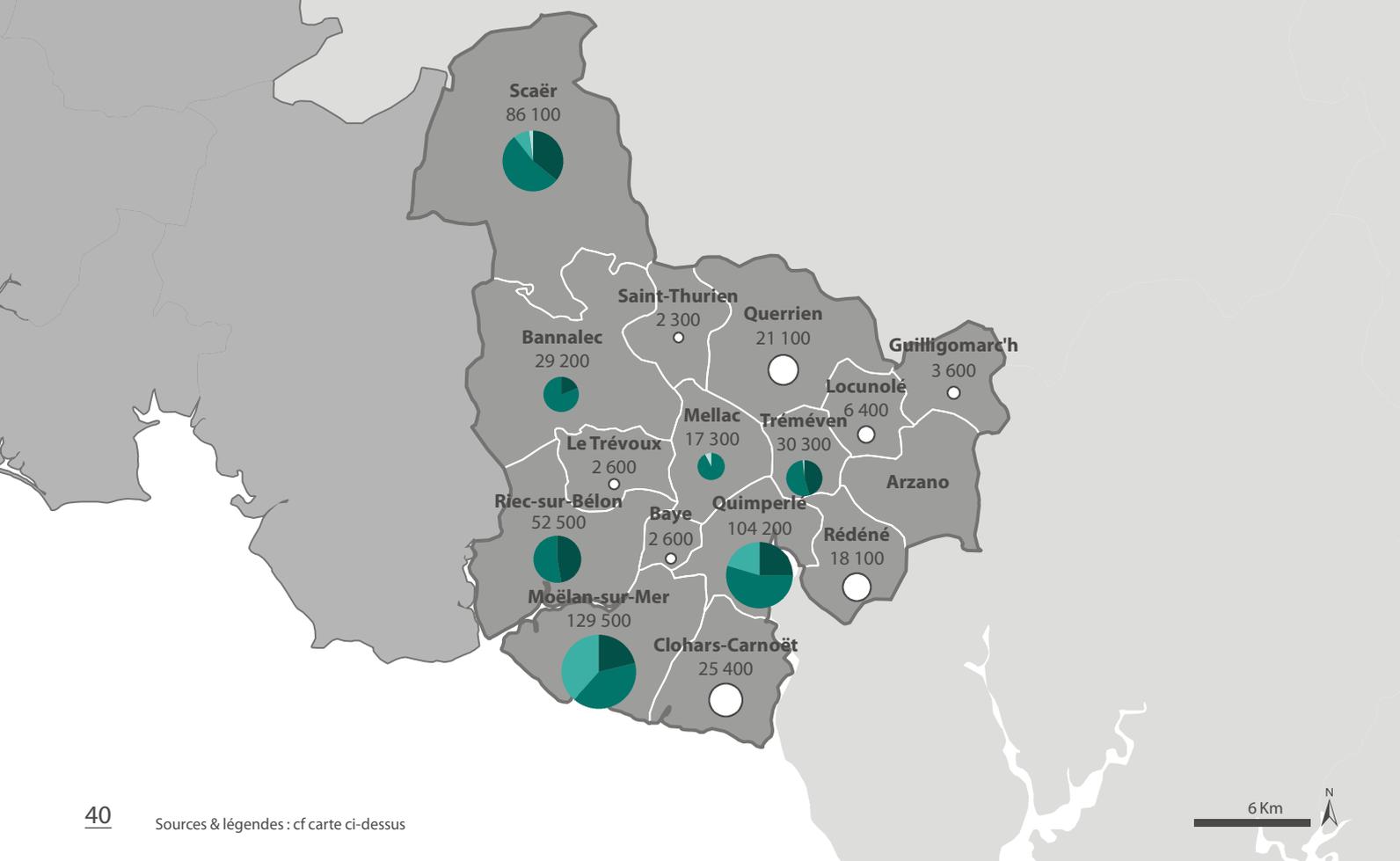


# Montant des subventions de l'ANAH\* en 2015 selon le type de travaux

\* Agence Nationale de l'Habitat.

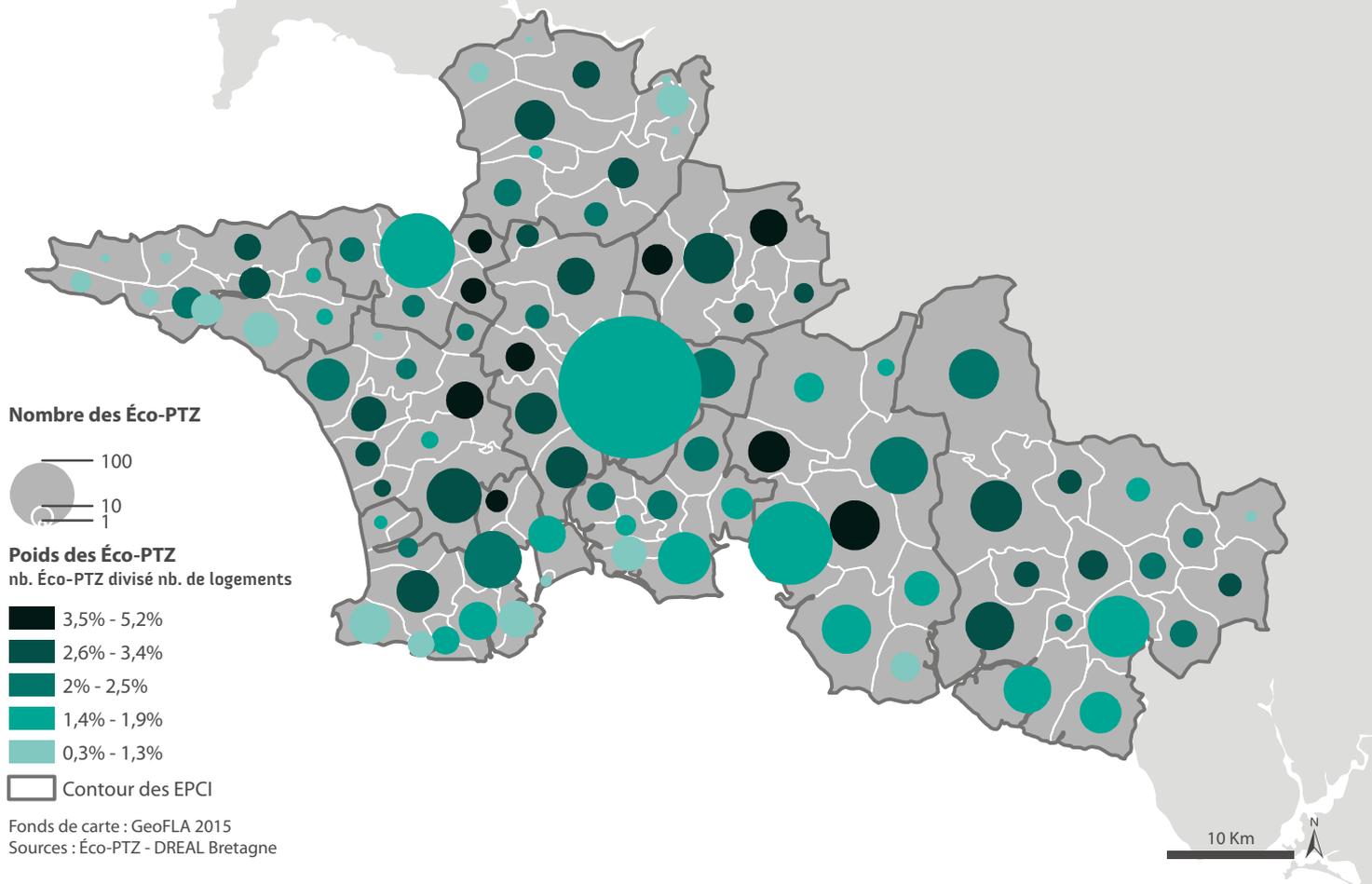


## Zoom sur Quimperlé Communauté

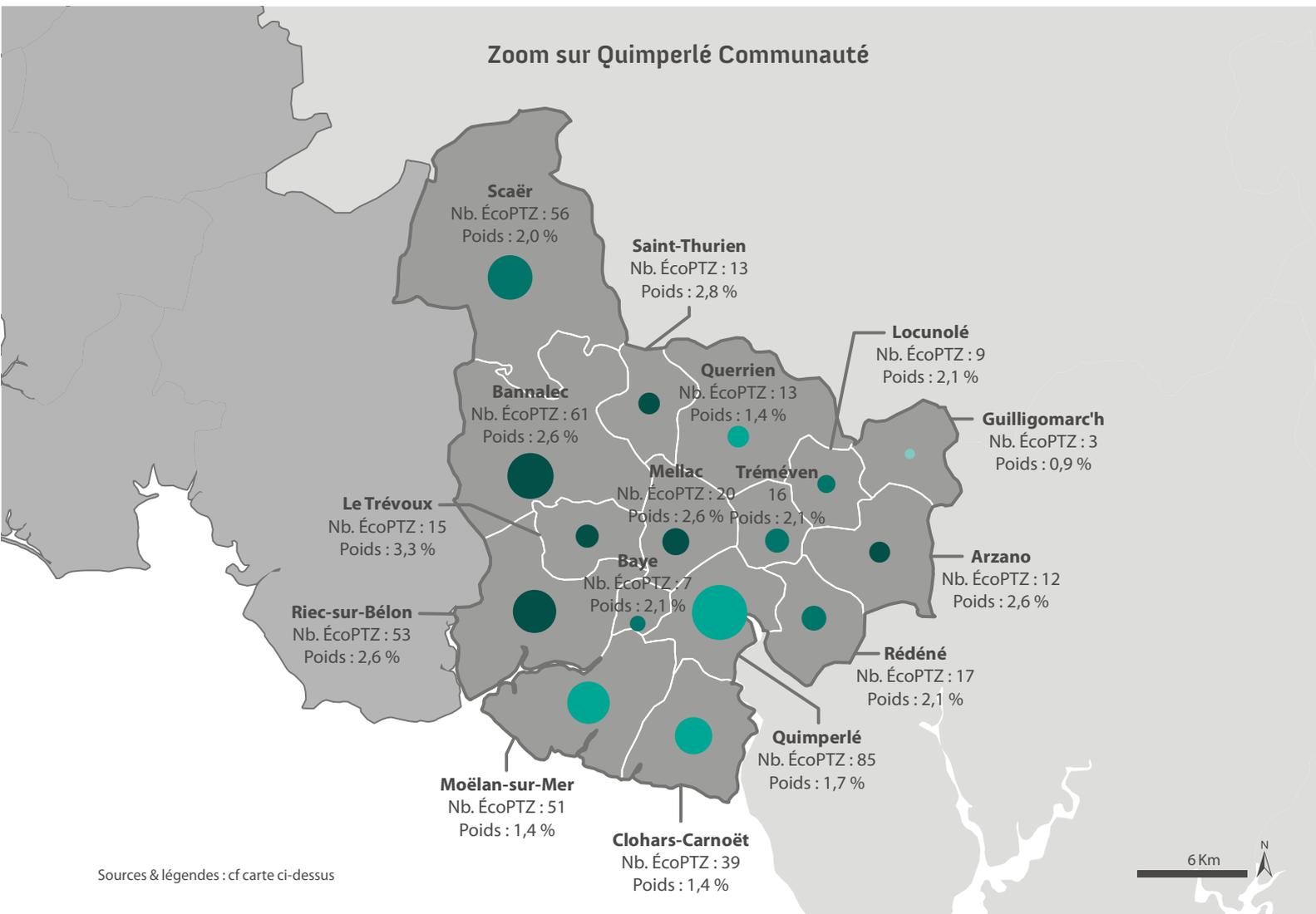


# Nombre et poids des Éco-PTZ\* émis entre 2009 et 2014 dans le parc de logements datant d'avant 1990

\* Dispositif de bouquet de travaux d'économie d'énergie.



## Zoom sur Quimperlé Communauté





transformation de locaux en logements, ou construction supplémentaire de logements attenants à un bâtiment existant). Elles portent sur les logements ordinaires, avec une distinction entre individuel et collectif, et sur les logements en résidence (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme...) se caractérisant par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en plus du gîte. Les données sont en date réelle : comptabilisées à la date réelle de l'autorisation connue par l'autorité compétente et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

**L'Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs (ECLN)** est une enquête trimestrielle assurant le suivi de la commercialisation des logements neufs destinés à la vente aux particuliers.

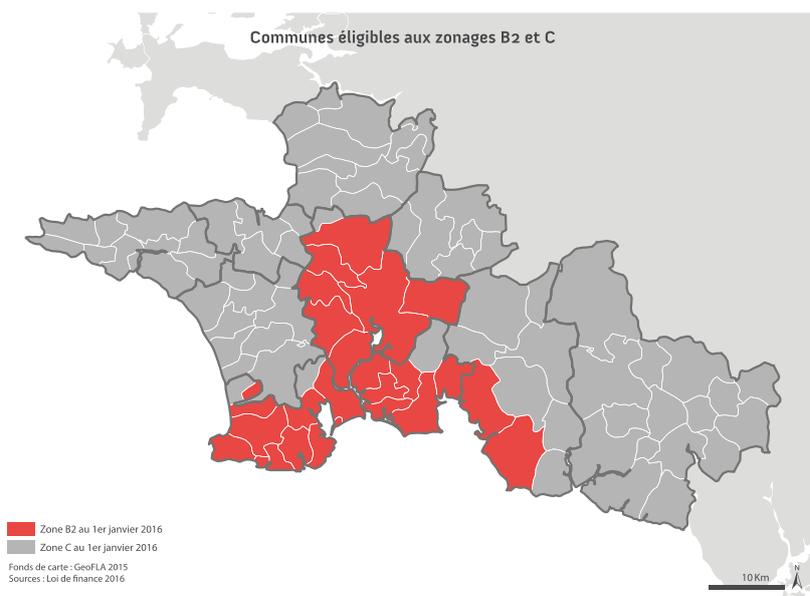
La base de l'enquête est le fichier Sit@del2 des permis de construire. Cette base est mise à jour chaque trimestre par l'introduction des nouveaux programmes autorisés et la suppression des opérations dont la commercialisation est achevée. Le champ de l'enquête couvre les permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

L'enquête réalisée par la DREAL est exhaustive sur son champ. L'unité statistique est le programme de construction et les tranches de commercialisation qui lui sont rattachées. L'unité enquêtée est le promoteur ou l'entreprise effectuant la commercialisation d'un projet ayant fait l'objet d'un permis de construire.

Elle décrit :

- les mises en vente, soient les logements nouvellement offerts à la vente au cours du trimestre d'enquête,
- le nombre de logements réservés, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une réservation avec dépôt d'arrhes ou vendus sans réservation préalable au cours du trimestre d'enquête,
- le nombre de logements disponibles à la vente à la fin du trimestre ou encours de logements proposés à la vente.

## Listes des communes éligibles B2



**L'analyse des marchés du terrain à bâtir et de l'immobilier d'occasion** s'effectue à partir du fichier Demande de Valeurs Foncières (DVF), issue du système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), après publication auprès de la conservation des hypothèques, et complétée des éléments cadastraux. Les informations restituées ont pour origine, d'une part, les données d'enregistrement du fichier de la conservation des hypothèques, d'autre part, le descriptif des biens de l'application de mise à jour des données cadastrales, suite à la déclaration du propriétaire (construction, modification). Toutes les mutations à titre onéreux d'immeubles publiées en conservation des hypothèques sont identifiées. Les prix s'entendent hors droits mais TTC quand le prix est assujéti à la TVA. Pour les terrains, un croisement a été effectué entre ce fichier, le fichier Sit@del des autorisations de permis de construire avec créations de logements et les zonages PLU-POS<sup>1</sup>, afin de cibler vraiment le marché des particuliers d'achat de terrains en zone U, 1AU (ou 1NA) en vue de construire immédiatement une maison (permis autorisé moins de 2 ans après l'acte d'achat du terrain). Pour les moyennes et les médianes, ont été exclues les valeurs extrêmes : les centiles inférieurs et supérieurs de prix (et de surface pour les terrains) de chaque année.

**L'enquête sur le Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS)** concerne les organismes gestionnaires du parc, c'est-à-dire les offices publics de l'habitat (OPHLM<sup>2</sup>, OPAC<sup>3</sup>), les entreprises sociales pour l'habitat, les coopératives HLM et les sociétés d'économie mixte. Les logements concernés sont les logements locatifs sociaux familiaux conventionnés ou non. Sont exclus les logements-foyers d'urgence et de transit, d'insertion, les résidences universitaires ou sociales, les logements sociaux ne faisant pas l'objet d'un bail à loyer : logements de service ou de fonction, logements de militaires/gendarmes. Cette définition diffère de celle des logements locatifs sociaux de l'article 55 de la loi SRU<sup>4</sup> qui comprend les logements-foyers, les résidences sociales, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale et les logements conventionnés autres que ceux appartenant aux organismes HLM.

**Le Fichier commun de la demande locative sociale du Finistère** a été créé le 4 avril 2011. Sa mise en place étant récente et le dispositif partagé seulement depuis fin novembre 2011, ces résultats sont à prendre avec précaution, notamment dans leur analyse.

**Le Prêt Social Location-Accession (PSLA)** est un prêt conventionné qui peut être consenti à des opérateurs (organismes HLM, SEM, promoteurs privés...) pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs. L'opérateur qui bénéficie d'un PSLA doit avoir obtenu un agrément préfectoral et signer une convention. Les données des PSLA sont transmises par la DREAL Bretagne.

**Les données sur l'amélioration du parc existant** sont issues des données de l'ANAH<sup>5</sup> auprès des propriétaires occupants et bailleurs sur tout le territoire cornouillais.

**Les caractéristiques des acquéreurs** sont analysées via le fichier « Notaires de France-base de données PERVAL », fourni par MIN.NOT sur l'ensemble de la Cornouaille. Il est fondé sur les transactions enregistrées par les notaires : sans prétendre à l'exhaustivité, ce fichier contient un nombre de références suffisant pour permettre des statistiques.

<sup>1</sup> Plan Local de l'Urbanisme - Plan d'Occupation des Sols

<sup>2</sup> Office Public d'Habitation à Loyer Modéré

<sup>3</sup> Offices Publics d'Aménagement et de Construction

<sup>4</sup> La loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

<sup>5</sup> Agence Nationale de L'Habitat



---

Directeur de publication : Ludovic Jolivet  
Rédacteur en chef : Kim Lafleur  
Rédaction et statistiques : Maryse Brégeon,  
Guillaume Cherel, Cécile Le Guennec  
Réalisation graphique : Coralie Coué

## **Quimper Cornouaille Développement**

10 route de l'Innovation - CS 40002 - Creac'h Gwen - 29018 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 10 34 00 - [contact@quimper-cornouaille-developpement.fr](mailto:contact@quimper-cornouaille-developpement.fr)  
[www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

Imprimé par : Primset - Quimper